

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE ABBES LAGHROUR- KHENCHELA
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



Titre :

*L'apprentissage de l'oral dans une classe de FLE
Cas des apprenants de 5ème AP*

*Mémoire élaboré pour l'obtention d'un diplôme de Master2
Option : Didactique des langues étrangères*

Dirigé par:

Dre HASSANI Aida Ryma

Présenté et soutenu par:

M^{lle}: KADRI Nouara

Les membres du jury:

Présidente
Rapporteuse
Examineur

ABROOK Nadia
HASSANI Aida Ryma
MERAD Fateh

MAA
MAA
MAA

Université de Khenchela
Université de Khenchela
Université de Khenchela

Année Universitaire :
2021/2022

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABBES LAGHROUR- KHENCHELA
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



Titre :

*L'apprentissage de l'oral dans une classe de FLE
Cas des apprenants de 5^{ème} AP*

*Mémoire élaboré pour l'obtention d'un diplôme de Master2
Option : Didactique des langues étrangères*

Dirigé par:

Dre HASSANI Aida Ryma

Présenté et soutenu par:

M^{lle}: KADRI Nouara

Les membres du jury:

Présidente
Rapporteuse
Examineur

ABROOK Nadia
HASSANI Aida Ryma
MERAD Fateh

MAA
MAA
MAA

Université de Khenchela
Université de Khenchela
Université de Khenchela

Année Universitaire :
2021/2022



Remerciements

À l'issue de ce modeste travail, je remercie le bon Dieu le tout puissant de me avoir accordé la volonté, courage, la force et la patience pour accomplir ce mémoire. Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

*En premier lieu, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'égard de ma directrice de recherche et mon enseignante, **Dre HASSANI Aida ryma**, pour l'attention qu'elle a portée à la réalisation de ce modeste travail, pour ses nombreux conseils précieux, remarques et corrections ainsi que pour ses encouragements répétés.*

*Je tiens également à exprimer ma gratitude aux membres du jury : Ms. **MERAD Fateh** et Mme **ABROK Nadia** qui ont eu l'amabilité de lire ce travail et de le discuter.*

Je tiens à remercier les enseignants de notre département pour cette bonne formation du Master.

Dédicaces

C'est avec une grande émotion et un immense plaisir que je dédie ce modeste travail :

À ma famille, elle qui m'a doté une éducation digne, son amour a fait de moi je que je suis aujourd'hui.

*À mes très chers **parents**, que Dieu les garde, qui étaient toujours là pour moi ; Vous m'avez donné la vie, la tendresse et le courage pour réussir tout ce que je peux vous offrir ne pourra exprimer l'amour et la reconnaissance que je vous porte. Je vous dédie le fruit de ce présent labeur et cet humble travail en signe de reconnaissance et respect : À vous mes chers **parents**, toujours prêts à satisfaire mes droits d'études qui ont toujours su inventer des petites astuces pour adoucir les mauvais moments.*

*À ma force et mon soutien dans la vie : mes chères sœurs : **ISLAH** et **RAYHANA** je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi.*

*À mon adorable frère : **SIRADJ EDDINE***

*À mes amies proches qui ont toujours été à mes côtés : **SAMIA**, **LEILA**, **SARAH** et **KHAOULA**, je vous aime.*

*À ma meilleure confidente durant ce travail : **KENZARI Sara**, merci beaucoup.*

Et finalement merci À moi même !

Nouara

❖ Sommaire

❖ Introduction générale

Première partie : Partie théorique

Introduction à la partie théorique

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement – apprentissage

Introduction partielle

1. L'enseignement – apprentissage de l'oral au primaire (Etats des lieux)

Conclusion partielle

Chapitre II : La compétence orale en 5 AP (contexte algérien)

Introduction partielle

1. L'enseignement du FLU au cycle du primaire
2. Objectifs de l'enseignement du français de la 5 AP
3. Compétence transversale
4. Compétences disciplinaires de fin de 5 AP

Conclusion partielle

Deuxième partie : Partie pratique

Introduction à la partie pratique

Chapitre I : Présentation du notre corpus

Introduction partielle

1. Lieu de l'expérimentation
2. L'objectif de l'expérimentation
3. Le corpus
4. Présentation de l'échantillon
5. Présentation de corpus
6. Les étapes de la compréhension orale
7. Le déroulement des deux séances
8. Présentation du questionnaire

Conclusion partielle

Chapitre II : Résultats interprétatives

Introduction partielle

I. Analyse descriptive :

1. Analyse des résultats :

II. Analyse analytique

2. Commentaire générale :

3. Synthèse :

4. La remédiation proposée :

Conclusion partielle

❖ Conclusion générale

❖ Références bibliographiques

❖ Annexes

❖ Tables des matières

A decorative green scroll border frames the central text. It features a vertical scroll on the left and horizontal scrolls at the top and bottom, with small circular details at the corners.

Tables des Matières

❖ Sommaire	
❖ Introduction générale	6
Première partie : Partie théorique	12
Introduction à la partie théorique	13
Chapitre I : Approche théorique de l’oral et son enseignement – apprentissage	14
Introduction partielle	15
1. L’enseignement – apprentissage de l’oral au primaire (Etats des lieux)	15
1.1- La notion de l’oral	16
1.2- L’oral dans le système éducatif enseignement – apprentissage	16
1.2.1 L’oral moyen d’apprentissage	16
1.2.2 L’oral un moyen d’enseignement :	17
1.3- Les objectifs de l’enseignement du primaire	17
1.4- La place de l’oral dans l’enseignement- apprentissage de FLE au primaire	17
1.5- Les deux composantes de l’oral	18
1.5.1 Compréhension orale :	18
1.5.2 L’expression orale	19
1.6- L’évaluation de l’oral et sa spécificité	19
1.7- Le rôle de l’enseignement et l’apprenant	21
1.7.1 Le rôle de l’enseignement	21
1.7.2 Le rôle de l’apprenant :	21
1.8- Les moyens et les outils pour enseigner l’oral	21
Conclusion partielle	22
Chapitre II : La compétence orale en 5 AP (contexte algérien)	23
Introduction partielle	24
1. L’enseignement du FLU au cycle du primaire	24
1.1 L’approche par compétence	24
1.2 La pédagogie du projet	25
2. Objectifs de l’enseignement du français de la 5 AP	25
3. Compétence transversale	26
4. Compétences disciplinaires de fin de 5 AP	27

4.1 A l'oral / compréhension (écouter)	27
4.2 A l'oral / expression (parler)	27
Conclusion partielle	28
Deuxième partie : Partie pratique	29
Introduction à la partie pratique	30
Chapitre I : Présentation du notre corpus	31
Introduction partielle	32
1. Lieu de l'expérimentation	32
2. L'objectif de l'expérimentation	32
3. Le corpus	32
4. Présentation de l'échantillon	33
5. Présentation de corpus	33
6. Les étapes de la compréhension orale	33
6.1 Une phase de découverte du support (la pré-écoute)	33
6.2 Une phase d'analyse du document (l'écoute)	34
6.3 Une phase de réemploi et d'évaluation (poste écoute)	34
7. Le déroulement des deux séances	34
7.1 La première séance	36
7.2 La deuxième séance	38
8. Présentation du questionnaire	38
Conclusion partielle	41
Chapitre II : Résultats interprétatives	42
Introduction partielle	43
I. Analyse descriptive :	43
1. Analyse des résultats :	44
II. Analyse analytique	45
2. Commentaire générale :	54

TABLES DES MATIÈRES

3. Synthèse :	54
4. La remédiation proposée :	54
Conclusion partielle	55
❖ Conclusion générale	56
❖ Références bibliographiques	59
❖ Annexes	62
❖ Tables des matières	102



Introduction Générale

« L'oral est sollicité en tant qu'outil au service des apprentissages si l'accent est mis sur le contenu disciplinaire en jeu dans ces situations ».

- Dalaï-Lam

Toute langue non maternelle est une langue étrangère. Lorsqu'une langue est construite comme objet langagier d'enseignement et d'apprentissage, sa nature est opposée à celle de la langue maternelle, elle devient une langue étrangère.

L'enseignement d'une langue en milieu institutionnel vise à développer chez les apprenants la maîtrise de cette langue pour des fins communicatives, verbales ou écrites

La langue française en Algérie a un statut important comme une langue étrangère dans le processus d'enseignement/apprentissage à partir de la 3^{ème} année primaire l'apprenant est ainsi contraint à apprendre cette langue, pour arriver à de meilleurs résultats et pour s'y faire. Différentes tâches s'imposent afin de l'amener à plus d'autonomie en classe.

Dans cela le but de l'école primaire c'est de produire des apprenants qui savent lire et écrire pour connaître et découvrir d'autres langues comme l'anglais, l'espagnole, et l'allemand et s'ouvrir sur d'autres cultures.

Cette langue est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs.¹

Notre recherche vise l'apprentissage de l'oral chez des apprenants de la 5^{ème} année primaire dans une classe de FLE, ici l'application de notre étude se fait dans le contexte d'enseignement des langues étrangères.

Aujourd'hui, quand on apprend le français comme langue étrangère, c'est souvent la langue parlée qui précède la langue écrite, notamment parce qu'elle domine les relations humaines.

Par le passé, l'enseignement du français langue étrangère (désormais désigné par l'acronyme FLE) mettait davantage l'accent sur l'écrit que sur l'oral. Aujourd'hui, l'apprentissage du FLE vise à développer les compétences en communication orale et écrite dans notre école.

Cependant, la production de la langue parlée n'obtient pas l'évaluation qu'elle mérite dans le système d'éducation. En principe, la langue parlée doit être plus importante dans l'apprentissage et l'évaluation dans nos établissements d'enseignement pour faciliter la

¹ CUQ Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International, 2003, p.150

communication socioprofessionnelle. En effet, pour que les apprenants maîtrisent les compétences de communication orale en FLE, cela nécessite un enseignement motivationnel mettant davantage l'accent sur le langage oral.

Actuellement, les apprenants trouvent beaucoup de difficultés à s'exprimer oralement en français au collège. C'est pourquoi, notre travail de recherche s'intitulant " le développement de la compétence discursive à travers les pratiques de classe de FLE -cas de la production orale en quatrième année de l'enseignement moyen- " expose, d'abord, les lacunes empêchant l'amélioration de l'oral et ensuite propose une remédiation convenable à ce problème

L'enseignement d'une langue en milieu institutionnel a pour but de développer chez l'apprenant la maîtrise de la langue à des fins de communication orale ou écrite.

En fait, l'essence de l'enseignement des langues a toujours été d'améliorer le processus d'apprentissage d'une langue étrangère par la mise en œuvre de méthodes, de méthodes et de pédagogies qui donnent aux apprenants les moyens de construire leurs propres connaissances. L'école doit donc fournir à l'apprenant des outils lui permettant de communiquer verbalement.

De plus, la communication est le but fondamental de l'apprentissage d'une langue étrangère, car nous apprenons à communiquer en parlant. Vu qu'une « langue est d'abord une réalité orale », l'enseignement de l'oral est une nécessité et une primauté incontestée dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Sa maîtrise est un facteur de réussite scolaire.

En vue de développer la compétence de communication à l'oral, la réforme du système éducatif algérien a mis l'accent sur l'enseignement/apprentissage de l'oral du primaire jusqu'au secondaire car le monde évolue, les échanges mondiaux sont en perpétuelle croissance et en mobilité internationale.

Aussi, la loi d'orientation nationale stipule que : « Une des différentes missions de l'école permet la maîtrise d'en moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères. »²

Apprendre une langue est donc « acquérir une certaine compétence de communication dans cette langue ».³

Ce dont les apprenants ont besoin, c'est de pouvoir communiquer dans une langue étrangère, d'en comprendre les règles langagières et les règles d'usage, afin de s'adapter aux différentes situations de communication.

² Loi d'orientation nationale.

³ Hymes.D(1984) « Vers la compétence de communication » Paris, Hatier , coll. LAL, P 74

Pour maîtriser la communication en langue étrangère, deux compétences doivent être développées, à savoir : la compréhension et l'expression orales, y compris la maîtrise du contexte de dialogue, de communication et de considération de la prononciation, et la cohérence du contexte et de l'information.

À partir de tout ce qui a été mentionné plus haut, et après toute cette réflexion autour de l'apprentissage de l'oral la problématique qui s'assigne ce travail est :

➤ Comment se fait l'enseignement/apprentissage de l'expression orale au primaire ?

Dans cette problématique découlent des sous questions :

- Comment l'enseignant doit-il s'y prendre ? Quel type de pédagogie mettre en œuvre ?
- Quels sont les moyens pouvant aider et soutenir cet apprentissage ? Telles sont les questions qui jalonnent notre recherche s'agissant des élèves de primaire
- Les enseignants sont-ils méthodiques et appliquent-ils des pratiques efficaces de classe de FLE pour que les apprenants développent des compétences discursives

Pour répondre à cette problématique, nous allons émettre quelques hypothèses dont nous allons vérifier la pertinence tout au long de notre recherche, nous résumons nos hypothèses comme suit :

- ✓ Nous supposons que les compétences ainsi que l'attitude de l'enseignant peuvent avoir une influence sur l'apprentissage.
- ✓ Les difficultés rencontrées sont peut-être dues à l'inefficacité des stratégies d'enseignement/ apprentissage.

En cours de réalisation, notre démarche s'est plus précisément centrée autour d'un certain nombre d'objectifs à atteindre est qui sont s'inscrit dans le domaine de la didactique des langues, est d'améliorer l'enseignement de l'oral en classe de FLE, et attirer l'attention sur le jeu de rôle en montrant son importance en classe de primaire.

Notre choix de sujet repose au premier lieu nous allons essayer de vérifier si les apprenants ont des difficultés dans l'expression orale, et si c'est le cas en déceler les causes , en remontant aux sources c'est-à-dire au début de leur scolarité : le primaire en nous approchant du monde des enfants, cet univers de vie, de solidarité, de rêve et d'imagination dans lequel les élèves travaillent de bon cœur sous la direction de leur maître. Et c'est dans ce palier (le primaire) que l'enfant acquiert une langue étrangère, le français, qui lui permettra non seulement de communiquer, mais aussi, d'accéder à la culture française et de comprendre le monde dans lequel il vit.

Pour notre exploration nous suivons les méthodes d'observation et de questionnaires Dont nous avons choisi comme échantillonnage les élèves les enseignants du primaire de différentes écoles.

Les données seraient recueillies et les résultats pourraient confirmer nos hypothèses.

Pour aboutir à notre propos, nous avons opté pour un plan présenté dans 4 chapitres subdivisé en deux volets : le premier est d'ordre théorique, quant au deuxième est d'ordre pratique.

La première partie sera consacrée entièrement aux aspects théoriques, elle-même va être subdivisée en deux chapitres.

Le premier chapitre qui a pour titre « **Approche théorique de l'oral et son enseignement – apprentissage** » qui sera devisé en plusieurs sections, nous avons défini les concepts théoriques autour desquels s'articule notre étude à savoir ; l'oral, l'oral moyen de l'apprentissage, les objectifs de l'enseignement du primaire, ses deux composants, Pour arriver aux moyens et les outils pour enseigner l'oral.

Le deuxième chapitre de notre travail intitulé « **La compétence orale en 5 AP (contexte algérien** » consistera à aborder Le programme de français de la 5 AP qui est le noyau de notre travail, l'approche par compétence, Les compétences et les objectifs d'apprentissage en 5 AP.

La deuxième partie renferme le cadre pratique de notre travail qui tentera de répondre à notre problématique de départ, cette partie comprend seul chapitres :

S'intitulé « **Présentation du notre corpus** » consistera à la présentation de l'école et le public visé et notre corpus afin de déterminer l'objectif et la démarche de ma pratique.

Au deuxième chapitre intitulé « **Résultats interprétatives** » qui constitue le cœur de notre travail parce qu'il contient l'analyse proprement dite du corpus, ainsi que les résultats de cette analyse, en lesquels nous les repérons afin d'affirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

Nous terminerons notre travail de recherche par une conclusion ou nous récapitulerons brièvement les étapes de notre investigation.

Nous espérons à travers cette étude apporter une modeste contribution aux études dans les productions écrites et à mieux la comprendre.

La présente étude n'a pas la prétention d'être exhaustive. Néanmoins, elle ouvre la voie à la poursuite des recherches et à l'élargissement du sujet, s'il ne se considère pas comme le premier arrêt devant cette voie.

Première partie :
Partie théorique

Cette première partie des conceptions de notre travail comprend deux chapitres :

Le premier s'intitule : « **Approche théorique de l'oral et son enseignement – apprentissage** »

Le second à pour le titre : « **La compétence orale en 5 AP (contexte algérien)** »

Nous verrons dans cette partie les bases théoriques de la notion du l'oral, l'oral dans le système éducatif enseignement – apprentissage, ainsi les objectifs de l'enseignement du primaire, et enfin les moyens et les outils pour enseigner l'oral dans lequel s'inscrivent notre corpus d'étude « les apprenants de la 5 AP ».

Chapitre I :

**Approche théorique de l'oral et son
enseignement – apprentissage**

Introduction partielle

Cette partie est consacrée à notre cadre théorique. C'est pourquoi, il nous sera primordial de faire un état des lieux sur l'enseignement de l'oral au primaire. Il sera question aussi de définir l'oral, dévoiler son objectif, sa place ses composantes et son évaluation. Nous terminerons cette partie par expliciter le rôle de l'enseignant dans la pratique de l'oral dans la classe et la définition du jeu de rôles et des notions qui tournent autour de cette pratique de classe.

1. Enseignement-apprentissage de l'oral au primaire : états des lieux.

L'accent mis sur l'enseignement du français langue étrangère dans le système éducatif français l'enseignement de la langue orale du primaire au secondaire, car l'enseignement des langues étrangères nécessite de bonnes compétences orales communication, parce qu'apprendre une langue étrangère, c'est apprendre une nouvelle langue compétences en communication.

Cette compétence communicative doit être développée dès la première année français (classe de troisième). Les enseignants du primaire travaillent et se concentrent sur la compréhension orale non seulement les expressions verbales, mais les expressions verbales ne durent que quelques minutes, alors que la compréhension orale dure environ 30 minutes, 1h30 par semaine par projet prédication.

Au cours de l'oral, l'enseignant monopolise la parole car les 45 minutes ne lui permettent pas de donner la parole à chaque élève pour exercer sa capacité à l'oral. Ainsi le manque de matériel pédagogique l'empêche de développer la compétence orale chez les apprenants.

Toute langue non maternelle est une langue étrangère. En didactique, une langue dévient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques.

Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs.

Aujourd'hui, lorsque l'on apprend le FLE c'est souvent l'oral qui précède l'écrit, notamment parce qu'il occupe une place prédominante dans les rapports entre les individus.

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

1.1 La notion de l'oral:¹

Qu'est-ce que l'oral?

Selon le dictionnaire de la langue française (1996), le terme " oral " renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit. Selon DOLZ & SCHNEUWLY, l'oral «Du latin os, oris(bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche. »

Il définit ainsi, l'oral renvoie au langage parlé, accompli au moyen de l'appareil phonatoire humain.

Cependant, l'oral n'est pas uniquement ce qui est transmis, ce qui sort par la voie buccale, c'est aussi: «Ce qui soutenu par le corps de soi et de l'autre, les regards, et tout ce qui donne un contexte aux paroles et en même temps les commente. »

J.M.COLLETTA, pour sa part, soutient que définir l'oral est assez complexe dans la mesure où l'oral est un terme qui sous-entend à la fois le langage, la langue, la parole, la pensée, l'interaction, la conversation, le discours. En fait, il permet l'échange avec l'autre.

1.2 L'oral dans le système éducatif : Enseignement-Apprentissage

Dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, l'oral est à la fois un moyen d'apprentissage et de transmission des connaissances et un objet d'apprentissage. A cet égard, Samira Ouyougoute ² considère l'oral comme médium de toutes les activités de classe, il ne doit pas être considéré uniquement comme un moyen mais aussi comme objet d'apprentissage. Pour cette raison, l'auteur insiste sur la nécessité d'intégrer l'oral dans la classe comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques.

1.2.1 L'oral moyen d'apprentissage :

Selon S. Plane « les élèves apprennent par la verbalisation et par les interactions».³

L'oral est un outil d'apprentissage pour l'apprenant car à travers lui l'apprenant s'exprime et transmet sa compréhension et aussi lui permet d'acquérir des compétences discursives et sert aussi à réguler la classe et transmettre des informations.

¹ BENAMAR Rabéa, Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID – TELEMEN, UFR des Lettres et des Langues, 2012, pp.13-15.

² OUYOUGOUTE, Samira. (2011) « Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie ? » in synergies Algérie n° 12, pp. 131-141.

³ Ibid., p33.

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

1.2.2. L'oral un moyen d'enseignement :

L'oral est un moyen utilisé par l'enseignant pour transmettre des connaissances, des savoirs et des valeurs à ses apprenants pour qu'il puissent mieux faire des échanges verbaux et maîtriser l'oral, comme signale S.Plane «l'oral (du maître) sert à la transmission d'informations et à la régulation pédagogique »⁴

1.3 Les objectifs de l'enseignement du primaire :

Le français en Algérie est «enseigner en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle, en suscitant des interaction fécondes avec les langues et cultures nationales.»¹²⁵

Selon la loi de l'orientation nationale, dans son chapitre I, article 2 : L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle.¹³⁶

Pour que l'école notamment permette «la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères»¹⁴⁷, elle doit installer un enseignement rentable en focalisant sur l'amélioration des différentes compétences mais surtout la compétence orale.

L'objectif général de l'enseignement primaire est de développer toutes les capacités de l'enfant.

1.4 La place de l'oral dans le programme du FLE au primaire

L'oral occupe actuellement une place importante dans les recherches didactiques du Français, les écrits et les discours officiels. De nombreux auteurs ont mis en évidence l'importance de l'oral en classe de langue : « L'oral joue un rôle d'autant plus important qu'il intervient de manière à la fois plus subreptice et plus constante, et donc moins aisément

⁴ Idem.

⁵ TOUNSI, M, et al, Programme de français de la 3e année primaire, Alger, Editions ONPS, juin 2011, p. 4.

⁶ Loi d'Orientation sur l'Education Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008. Document en papier.

⁷ Ibid. Chapitre II, art. 4

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

contrôlable, que l'écrit, dans la constitution de l'image de soi et dans le développement de la relation avec autrui. »⁸

Par conséquent, les nouveaux programmes pour l'enseignement du Français, qui ont été publiés en 2003, ont mis l'accent sur de l'enseignement/apprentissage de l'oral car les objectifs de l'enseignement du FLE au primaire visent à développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral et à l'écrit dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Cet enseignement/apprentissage participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et à l'ouverture sur le monde. Pour cela, l'apprenant doit écouter et produire pour pouvoir communiquer dans cette langue d'où le rôle primordial de l'oral. En effet, cette dernière repose sur des compétences langagières que l'on retrouve dans la vie sociale.

L'objectif est de préparer les jeunes apprenants à leur future vie d'adulte et, par conséquent, à maîtriser les compétences de communication de la vie quotidienne et de la vie professionnelle.

1.5 Les deux composantes de l'oral :

1.5.1 Compréhension orale :

C'est une activité indispensable dans l'apprentissage d'une langue, la compréhension orale est une compétence qui vise à créer progressivement, chez l'apprenant, une stratégie d'écoute et de compréhension de l'énoncé oral, dans l'objectif de le rendre autonome au moment de la prise de parole, et même de réinvestir ce qu'il a appris en classe à l'extérieur.

Ses objectifs sont d'ordre lexical, socioculturel, communicatif, phonétique, discursif, morphosyntaxique. En effet, à travers la séance de compréhension orale, les apprenants peuvent reconnaître des structures grammaticales, des sons, un lexique en situation d'énonciation et des structures de communication qui amènent l'apprenant à une compréhension global.

a. Les stratégies de la compréhension : L'orale aide les apprenants à :

- ❖ Découvrir du lexique en situation.
- ❖ Découvrir différents registres de langue en situation.
- ❖ Découvrir des faits de civilisation.
- ❖ Découvrir des accents différents.
- ❖ Reconnaître des sons.

⁸ Roulet.E. cité par D. Morsely.(1998) . Le français dans la réalité algérienne. Université René Descartes, Sorbonne. Thèse de doctorat.

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

- ❖ Repérer des mots-clés.
- ❖ Comprendre en détails.
- ❖ Reconnaître des structures grammaticales en contexte.
- ❖ Prendre des notes

1.5.2 L'expression orale :

Il s'agit d'une compétence qui consiste à s'exprimer dans diverses situations en utilisant la parole, dans son dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde,

Quant à D .Coste et R. Galisson la définissent comme : Une opération qui consiste à produire un message orale ou écrit en utilisant les signes sonores ou graphique d'une langue ; expression orale et expression écrite correspondent à ce qu'on appelle parfois les skills actifs : parler et écrire.⁹

S'exprimer dans une langue étrangère est une tâche difficile, mais les apprenants doivent fournir des efforts pour apprendre à maîtriser la langue orale. C'est par le biais de l'expression orale qu'ils vont développer leur écoute, l'expression orale se renforce par la compréhension orale et écrite.

En outre, L'expression orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative.

Donc les auteurs cités ci-dessus soulignent que la compétence communicative comme le but visé par tout enseignement -apprentissage d'une langue étrangère, cette compétence est formée de savoirs et de savoir-faire ce qui signifie le pouvoir communiquer, pour cela il faut maîtriser le système de la langue et les règles de son emploi, aussi que les compétences de compréhension et d'expression orales sont en étroite relation.

1.6 L'évaluation de l'oral :

L'évaluation est une étape primordiale dans le processus d'enseignement-apprentissage, à travers laquelle l'enseignant évalue les élèves et voit leur lacunes et leurs obstacles pour les corriger, elle permet aussi d'établir un état des acquis d'élèves.

⁹ GALISSON, Robert, Coste Daniel, Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976.

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

Cependant, l'oral reste toujours un objet difficile à évaluer, plusieurs chercheurs et didacticiens ont parlé des difficultés de l'oral : « C'est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'enseignement de l'oral peine à s'imposer comme véritable discipline du français ».¹⁰

Les enseignants prennent en compte quelques critères lors de l'évaluation de l'apprenant à la séance de l'oral¹¹ :

Structuration	D'abord l'apprenant devra préciser et choisir ce dont il va parler et pourquoi ; illustré avec des exemples concrets ses idées, avec métaphore et une touche d'humour.
L'enchaînement des idées	Avoir un objectif clair de ce qu'il va dire et exprimer, des idées autant que possible intéressantes et originales.
Le langage	L'important dans une communication est de faire comprendre et exprimer ce que l'on veut réellement dire, plutôt que parler parfaitement mais avec des mots neutres. Notre vis-à-vis sera toujours heureux de donner le mot manquant.
L'attitude et les gestes	Ayant un visage ouvert, souriant et expressif ; c'est-à-dire en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.
La voix, la prononciation :	Le volume doit être adapté à la distance qui sépare la personne qui parle de son ou de ses interlocuteurs, et soigner leur articulation, l'intonation doit être expressive et significative.
Le regard, le silence :	Les pauses et les silences sont généralement significatifs du cheminement de la réflexion, et le regard établit et maintient le contact, c'est à travers le regard on vérifie si le message a été compris.

¹⁰ DOLZ, Jouquim « Pour un enseignant de l'oral : initiation aux genres formels », Paris, Esf, p.11.

¹¹ TAGLIANTE, Christine. la classe de langue. Paris, Clé International, 1994.

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

1.7 Le rôle de l'enseignant et l'apprenant

1.7.1 Le rôle de l'enseignant

L'enseignant est le maître dans sa classe, il joue le rôle d'animateur, facilitateur d'apprentissage, motivateur, et accompagnateur de l'apprenant dans la classe. L'enseignant est un élément influent dans la classe, comme dit Denis Girard dans son ouvrage que l'enseignant est «le facteur déterminant de la réussite ou l'échec avant le programme, l'horaire, l'objectif de la classe et d'autres contraintes institutionnelles avant même le type de méthodes et des matériaux pédagogiques utilisés»¹².

1.7.2 Le rôle de l'apprenant :

Pour Rubin et Thompson, l'apprenant doit être actif et responsable de sa réussite et de ses échecs « C'est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'enseignement de l'oral peine à s'imposer comme véritable discipline du français»¹³

1.8 Les moyens et les outils pour enseigner l'oral :

Comme les moyens d'enseignement de l'oral (entre autres, les modèles didactiques de l'oral et les approches qui y sont associées) sont laissés au choix de l'enseignant dans les programmes, il est difficile de savoir quels sont les moyens utilisés.

Pour ce qui est des outils d'enseignement de l'oral, des recherches ont permis de constater que la production orale demeure priorisée au détriment de la compréhension orale dans les manuels scolaires du secteur des jeunes (Allen, 2011 ; Sénéchal 2012).

De plus, les travaux de Comaire (1998) ainsi que de Sénéchal et Chartrand (2011) montrent que les documents sonores ou audiovisuels, tels que les films et les documentaires, sont souvent utilisés à des fins de récompenses au secteur des jeunes sans que les élèves soient amenés à réaliser une tâche quelconque en lien avec ceux-ci. Comaire (1998) ainsi que Julié et Lemarchand (1999) indiquent également que les bandes sonores ou audiovisuelles utilisées sont parfois trop longues, ce qui entraîne une surcharge cognitive à l'élève quant aux informations à traiter.

Il arrive aussi que les thèmes abordés ne suscitent pas son intérêt, ce qui est pourtant de mise pour le motiver à apprendre

Souligne aussi que « les textes utilisés ne sont guère représentatifs du code oral et [que] les tâches d'évaluation de la compréhension manquent de réalisme par rapport aux situations réelles de communication. » Trop souvent, il s'agit d'un texte lu que l'élève doit écouter alors que la compréhension orale au quotidien s'effectue dans des

¹² Denis, Gérard, Enseigner les langues méthodes et pratique, Bordas, Paris, 1985, p. 80.

¹³ DOLZ, Joaquim, op.cit., p. 11

Chapitre I : Approche théorique de l'oral et son enseignement-apprentissage

situations spontanées: radio, téléphone, interaction avec les autres, etc. Cela fait en sorte que les tâches scolaires de compréhension orale sont souvent éloignées des situations réelles que rencontrent les élèves au quotidien.

Conclusion partielle :

L'oral est d'une importance cruciale dans le système scolaire algérien. Toutefois, le processus de son enseignement/ apprentissage nécessite une grande responsabilité et un engagement de la part de l'enseignant pour pouvoir confronter les obstacles que rencontrent ses apprenants.

Toutefois, la pratique des jeux de rôles en classe de FLE peut créer un contexte où les apprenants développent leurs capacités cognitives et s'intégrer dans le groupe en délimitant les contraintes, chose qui leur permet d'améliorer leur expression orale et développer leurs compétences communicatives en langue française.

Chapitre II :

*La compétence orale en 5 AP
(contexte algérien)*

Introduction partielle

Dans ce chapitre nous allons abordés le thème de l'enseignement du FLE au cycle du primaire ajoutant le programme de français de la 5 AP qui est le noyau du notre travail et ses objectifs.

1. L'enseignement du FLE au cycle moyen:

La réforme opérée dans le système éducatif, avec l'adoption de l'approche par compétences et la pédagogie du projet, a bien évidemment touchée à l'enseignement des langues.

Les objectifs visés sont décrits de la manière suivante: *«Organiser selon une méthode progressive, scientifique et expérimental, l'ouverture sur les langues étrangères dans l'enseignement fondamental afin de permettre l'accès direct aux connaissances et savoir universels»*.¹

La réforme du système consiste à mettre en œuvre une série de mesures qui s'articulent autour de trois grands pôles, à savoir l'amélioration et la qualification de l'encadrement, la refonte de la pédagogie et la réorganisation générale du système éducatif.²

1.1 L'approche par compétences:

Elle vise à mettre l'apprenant dans une situation de communication définie (destinateur, destinataire, le contexte et la visée communicative). Elle avance une logique de compétences à acquérir et à investir par l'apprenant. Le but de l'approche par compétences est de présenter de manière opérationnelle des démarches méthodologiques pour organiser les enseignements des langues par compétences spécifiques; le principe étant de concevoir la maîtrise du langue comme un ensemble structuré de compétences diverses acquises à des niveaux différents.

Ceci appelle des modes d'organisation des enseignements plus précis, plus adaptés à l'objet d'enseignement.

L'approche par compétences tend à développer une compétences langagière définie en prenant en compte dans chaque séquence d'apprentissage les quatre habilités linguistiques (compréhension orale et écrite, production orale et écrite).

¹ Ministère de l'Education Nationale, «La réforme du système éducatif», Revue El-Mourabbi, N° 1, 2004, (Disponible sur le site : (<http://www.cndp.dz.orgInternet> : 20/04/2014) consulté le 28/04/2022.

² Idem.

1.2 La pédagogie du projet:

Elle prône la construction d'un savoir contextualiser. Elle organise les apprentissages en séquences : *«mode d'organisation des activités qui rassemble des contenus différents autour d'un ou de plusieurs objectifs »*.³

L'apprentissage du FLE contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage : écouter/parler et lire/écrire, ce qui permet à l'élève de construire progressivement sa connaissance de la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation.

Il s'agit pour l'élève de collège, de se forger, à partir de textes variés oraux ou écrits, des outils d'analyse méthodologique efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même. Il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle.

Au terme du cycle moyen primaire, l'élève, placé dans des situations de communication complexes, doit être capable de comprendre/produire des textes oraux. Il doit aussi être en mesure de reconnaître et de produire des passages descriptifs intégrés aux différents types de textes comme un ensemble structuré de compétences diverses acquises à des niveaux différents. Ceci appelle des modes d'organisation des enseignements plus précis, plus adaptés à l'objet d'enseignement.

L'approche par compétences tend à développer une compétences langagière définie en prenant en compte dans chaque séquence d'apprentissage les quatre habilités linguistiques (compréhension orale et écrite, production orale et écrite).

2. Objectifs de l'enseignement du français en 5AP

Le programme de 5eAP a pour objectifs :

- de consolider les apprentissages installés depuis la 1e année d'enseignement de français à l'oral et à l'écrit, en réception et en production ;
- de développer les apprentissages linguistiques au service de la communication en s'appuyant sur :
 - ✓ la variété des situations orales et écrites en relation avec les actes de parole, l'observation réfléchie des faits de langue fondamentaux,
 - ✓ l'enrichissement et l'organisation du stock lexical ;

³ Ministère de l'Education Nationale, Document d'accompagnement du programme de français de la 2ème année de l'enseignement moyen, Décembre 2003, p.24.

- d'amener l'apprenant à articuler différents acquis en vue de les mobiliser dans des situations de communication variées ;
- d'élever le niveau de maîtrise des compétences disciplinaires et transversales.
- de préparer l'élève à l'épreuve de fin de cycle (certification).

3. Compétences transversales

Dans le cadre des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I, Article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour mission :

- d'« assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active »,
- de « doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements ».

Ainsi l'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différentes activités en relation avec les projets.

A l'oral l'élève est capable d'adopter une attitude d'écoute sélective pour :

- ❖ identifier dans un texte entendu les paramètres d'une situation de communication donnée (qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ?) ;
- ❖ relever l'essentiel d'un message (informations précises) ;
- ❖ identifier des supports sonores (comptine, historiette, conte, questionnaire) en s'appuyant sur les éléments prosodiques (pause, rythme, débit, accent, groupes de souffle, intonation) et sur le contenu ;
- ❖ dire un énoncé de façon intelligible (prononciation et articulation) ;
- ❖ produire des énoncés pour interroger, répondre, demander de faire, donner une consigne (...)
- ❖ réagir dans un échange par un comportement approprié verbal et/ou non verbal ;

Chapitre I : La compétence orale en 5 AP (contexte algérien)

- ❖ rapporter des propos entendus dans une situation de communication donnée ;
- ❖ produire un énoncé pour s'insérer dans un échange ;
- ❖ raconter un fait, un événement le concernant ou concernant autrui

Pour atteindre cet OTI, le programme de 5eAP a pour objectifs :

L'élève doit être capable de :

- ✓ adopter des stratégies adéquates de locuteur ;
- ✓ réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent ;
- ✓ s'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles ;
- ✓ réagir à partir d'un support écrit ou sonore ;
- ✓ prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre, demander une information, donner une consigne, donner un avis ;
- ✓ produire un énoncé pour raconter, décrire, dialoguer ou informer ;
- ✓ dire des textes poétiques en s'appuyant sur des éléments prosodiques ;
- ✓ synthétiser l'essentiel d'un message oral dans un énoncé personnel ;
- ✓ marquer son propos à l'aide d'adverbes, d'interjections et de traits prosodiques.

4. Compétences disciplinaires de fin de 5 AP

4.1 A l'oral / compréhension (écouter)

- ✓ Compétence de fin d'année Composantes de la compétence
- ✓ Construire le sens d'un message oral en réception.
- ✓ Mobiliser ses connaissances du système phonologique et prosodique.
- ✓ Identifier la situation de communication.
- ✓ Saisir la portée du message oral.

4.2 A l'oral / expression (parler)

- ✓ Compétence de fin d'année Composantes de la compétence
- ✓ Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.
- ✓ Prendre la parole pour raconter, donner un avis ...
- ✓ Produire un énoncé intelligible pour communiquer en réponse à une consigne, à une question.
- ✓ Savoir prendre sa place dans un jeu de rôle, dans une situation conversationnelle.

Conclusion partielle

Pour conclure ce chapitre on peut dire que l'oral est Considéré comme un objet d'enseignement peut paraître incongru dans la mesure où savoir parler procède des acquis spontanés et non des apprentissages organisés. L'homme est génétiquement programmé pour acquérir et utiliser le langage oral. Le jeune enfant active instinctivement dès la naissance un appétit de communication et développe au contact de sa famille des capacités langagières rapidement opérationnelles.

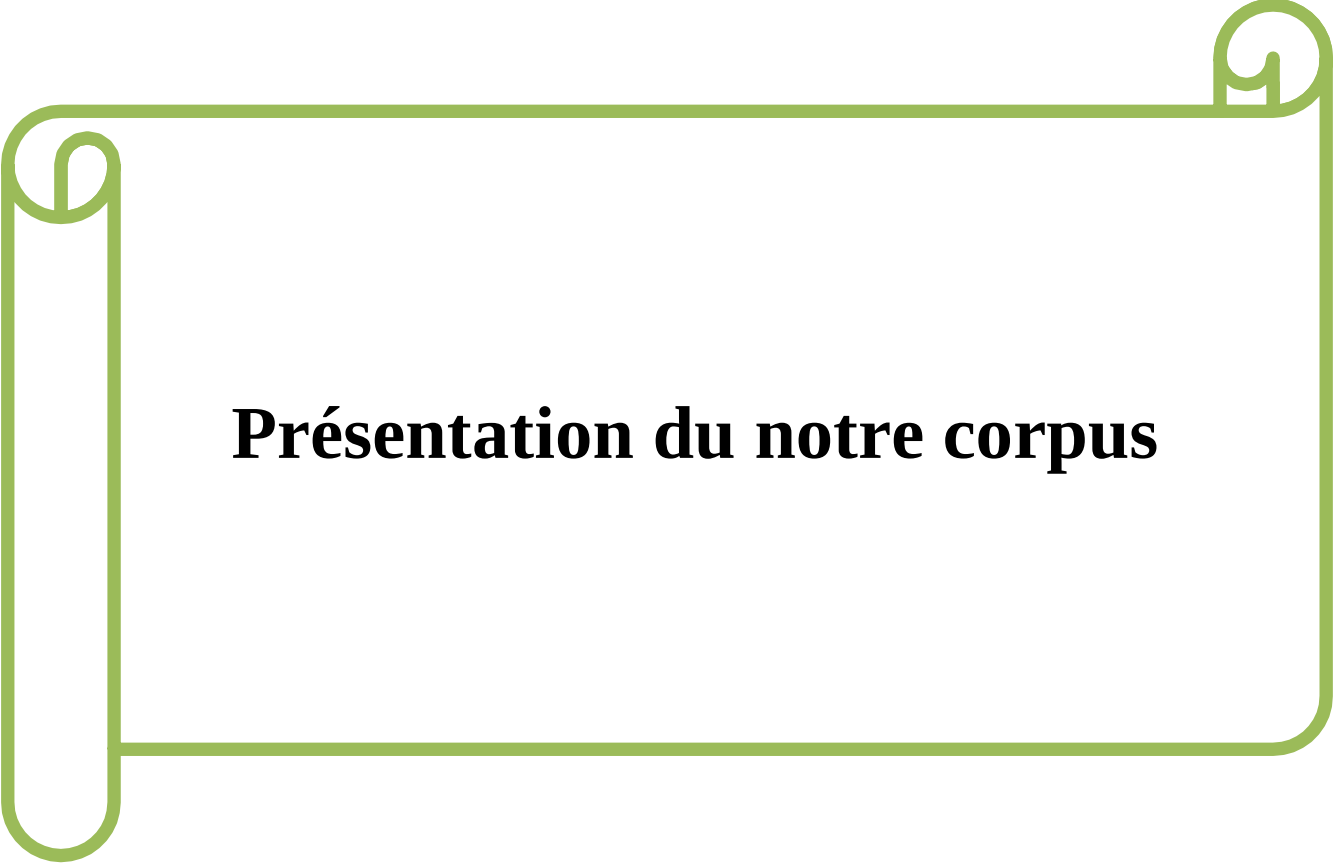
Deuxième partie :
Parie pratique

Dans cette partie de notre travail tentera de reprendre nôtre question du départ. Tout en cherchant à trouver l'apprentissage de l'oral chez les élèves de la 5 AP en utilisant une grille d'observation et un questionnaire adressé au enseignants du français au primaire de différents écoles.

Cette partie comprendre deux chapitres :

- ✓ Le premier chapitre : « **Description du notre corpus** ».
- ✓ Le deuxième chapitre : « **Résultats interprétatifs** ».

Chapitre I :



Présentation du notre corpus

Introduction

Après avoir terminé la partie théorique et développer les principaux termes de cette recherche, nous allons aborder dans la deuxième partie pratique ; notre observation qui contient : public, lieu, le corpus, le questionnaire qui destiné aux enseignants du français du primaire puis nous allons exposer les résultats obtenus par notre analyse.

1. Lieu de l'expérimentation

L'école primaire où nous avons recueilli notre corpus et où nous avons fait notre observation s'appelle « **MENASRIA Ammar** », se situe dans la wilaya Khenchela

Cette établissement a été construit en 1987 comporte 374 élèves. Il contient 12 classes, un bureau du directeur, 2 secrétariats et deux enseignantes du français.

2. L'objectif de l'expérimentation :

Notre objectif est centre sur l'apprentissage de l'oral dans le processus enseignement / apprentissage prenons un exemple : l'activité « compréhension oral » qui est une compétence nécessaire et complexe.

3. Le corpus :

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique des langues étrangère et notre corpus sera l'observation et l'analyse d'un questionnaire des enseignants du français.

Pour réaliser notre travail et confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons choisir de faire une observation (étude comparative) entre deux groupes l'un avec un texte lu par l'enseignant et l'autre avec le même texte mais sous forme d'une vidéo et aussi nous avons distribué un questionnaire à 20 enseignants.

Dans le but d'obtenir des résultats fiables, nous avons adopté les méthodes suivantes :

- ❖ **La méthode descriptive** : nous avons décrit notre lieu de l'observation, le public, notre corpus et le déroulement des deux séances.
- ❖ **La méthode analytique** : nous allons analyser les résultats du questionnaire et les résultats obtenus de l'observation.

Chapitre I : Présentation du notre corpus

4. Présentation de l'échantillon :

Nous avons assisté avec une classe de cinquième année primaire de 30 élève dont l'âge des apprenants varie entre 10 et 11 ans.

Cette classe a partagé en deux groupe (16 élève, 14 élève), les deux groupes sont hétérogènes chaque groupe contient des bons, moyens et faibles élèves, leur enseignant a une expérience de 10 ans dans le domaine d'enseignement.

5 AP	Groupe 01	Groupe 02
Nombre des élèves	16	14

5. Présentation de corpus:

Nous avons assisté à deux séances de la compréhension orale dans une classe de cinquième année primaire, pendant demi-heure pour chaque groupe.

Pour effectuer notre travail, nous avons choisi de faire une étude comparative entre les deux groupes l'un avec l'utilisation de support audiovisuel (une vidéo) et l'autre groupe avec le manuel scolaire (texte oralisé) pour avoir comment l'apprenant peut apprendre l'aspect de l'oral, ainsi comment exprimer ?

6. Les étapes de la compréhension orale :

Selon la commission nationale des programmes, cette dernière déclare que la séance de la compréhension orale est segmentée ou divisée en trois phases :

6.1 Une phase de découverte du support (la pré-écoute)

C'est l'étape dans la quelle l'enseignant essaye d'éveil l'intérêt, la curiosité et la motivation de l'apprenant.

6.2 Une phase d'analyse du document (l'écoute) :

Cette étape contient deux moments :

La première écoute : c'est la compréhension globale

Chapitre I : Présentation du notre corpus

La deuxième écoute : c'est la compréhension détaillée, dans cette étape l'apprenant écoute partie par partie et l'enseignant pose des questions (ouverte, fermée ou des questions de choix multiples ou des questions de vrai/fois).

6.3 Une phase de réemploi et d'évaluation (poste écoute):

Dans cette étape l'enseignant laisse la parole aux élèves à s'exprimer ou il donne des exercices pour évaluer la compréhension.

Notre observation avec les deux groupes de cinquième année primaire dans l'école de MANASRIA Ammar, l'activité porte sur la compréhension orale.

7. Le déroulement des deux séances :

La première séance

Projet03 : Qu'est ce qu'une catastrophe naturelle.

Séquence02 : C'est une inondation.

Durée : 30 minutes

Objectifs à atteindre : l'élève sera capable de :

- Repérer le thème général.
- Dégager l'essentiel d'un message oral pour réagir.
- Repérer l'objet du message.

Le matériel didactique :

- Le premier groupe : le tableau
- Le deuxième groupe : pc, tableau

L'enseignant a utilisé le même dialogue avec des différents supports :

- Un texte oralisé (texte lu par l'enseignant).
- Une vidéo (extrait du You tube).

Pour montrer l'impact, l'efficacité et la motivation d'utilisation des supports audiovisuels sur la compréhension orale des apprenants.

Le dialogue : C'est une inondation (page103-104)

La maîtresse : Regarder ces photos, que s'est-il passé ?

Massinissa : il a plus sans arrêt, c'est ça ?

Amira : Ah, oui ! Regarde, l'eau a inondé les quartiers et les maisons.



Chapitre I : Présentation du notre corpus

La maîtresse : Eh bien, c'est une inondation ?

Yacine : Et que faire pendant l'inondation ?

L maîtresse : Par exemple, coupez l'eau et l'électricité.

Massinissa: Je sors de la maison.

La maîtresse : Non, restez à la maison mais il faut boucher les dessous de portes.

Massinissa : Est-ce que je monte au premier étage ?

La maîtresse : Oui. Et appelez les pompiers pour vous aider. Ils organisent les secours

Amira : Je bouche les coins des fenêtres. C'est plus sûr.

La maîtresse : C'est une bonne idée ! Mais attention, il ne faut jamais allumer l'électricité quand le sol est timide.

La pré-écoute :

Avant d'entamer la lecture, l'enseignant a essayé d'éveiller l'intérêt des apprenants, il a posé la question :

-Quelle sont les catastrophes que vous-connaissiez ?

L'écoute :

Cette étape contient trois étapes :

La première écoute :

Tout d'abord, l'enseignant a mentionné aux apprenants que le texte utilisé est un document sonore, après la première écoute l'enseignant a posé des questions :

- ✓ De quelle catastrophe parlent les élèves ?
- ✓ Que s'est-il passé ?

La deuxième écoute :

C'est l'écoute détaillée, durant cette partie l'enseignant lu le dialogue attentivement il a lu une partie et arrête jusqu'à la fin du dialogue et il a demandé aux apprenants de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Qui donne des conseils aux élèves ?
- ✓ Qu'est ce qu'il faut faire pendant l'inondation ?

La troisième écoute:

C'est la dernière écoute, l'enseignant a demandé aux apprenants de répondre aux questions suivantes:

- ✓ Quels sont les conseils donnés par la maîtresse ?
- ✓ Qui faut-il appeler pendant l'inondation ?

Chapitre I : Présentation du notre corpus

La poste écoute :(évaluation)

Dans cette étape l'enseignant a crée des phrases au tableau et il a demandé aux élèves de répondre par vrai ou faux pour évaluer la compréhension des élèves

Activité : Répond par vrai ou faux

- Pendant l'inondation il faut
- Couper l'eau
- Sortir de la maison
- Boucher les dessous de portes
- Ouvrir les fenêtres

La deuxième séance:

Nous avons effectué notre deuxième observation avec le deuxième groupe qui durée 30 minutes en utilisant le support audiovisuel (la vidéo), l'enseignant a obtenue cette vidéo de ce lien <https://youtu.be/vO8ANSLEOYI?t=42> elle dure trois minute, c'est le même dialogue qu'il ya dans le manuel scolaire, le but de cette séance est d'amener l'élève à observer et à écouter à partir d'un document audiovisuel.

La pré-écoute :

Avant la présentation de la vidéo l'enseignant a essayé d'éveil l'intérêt des apprenants, il a posé la question :

- Quelles sont les catastrophes que vous-connaissiez?

L'écoute

Cette étape contient trois moments :

La première écoute:

Avant le lancement de la vidéo, l'enseignant a mentionné aux apprenants que la vidéo est un document audiovisuel, après la première écoute nous avons posé des questions :

- De quelle catastrophe parle les élèves ?
- Que s'est-il passer ?

La deuxième écoute :

Ecoute détaillée et portée un message

Chapitre I : Présentation du notre corpus

Durant cette étape l'enseignant a lancé la vidéo et arrête jusqu'à la fin de la vidéo et demande aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- Qui donne des conseils aux élèves ?
- Qui faut-ils appeler pendant l'inondation ?

La poste écoute (Evaluation):

Dans cette étape l'enseignant a crée des phrases au tableau et demande aux élèves de répondre par vrai ou faux pour évaluer la compréhension de leurs élèves.

Activité : Répond par vrai ou faux

- Pendant l'inondation il faut :
- Allumer l'électricité.....
- Couper l'eau.....
- Sortir de la maison
- Boucher les dessous de portes.....
- Appeler les pompiers.....
- Ouvrir les fenêtres.....

8. Présentation du questionnaire :

Notre questionnaire a été destiné à 20 enseignants, ce questionnaire comporte 10 questions, dont l'objectif est de vérifier nos hypothèses.

Chapitre II :

Résultats interprétatives

Chapitre II : Résultats interprétative

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons analyser les données selon la grille préposés précédemment. Et analysé aussi les réponses des élèves du questionnaire ces deux procédures nous ont aidé dans la confirmation ou l'infirmer de nos hypothèses

I. Analyse descriptive :

Nous avons élaboré une grille pour analyser notre observation des deux groupes :

Les critères	Groupe témoin	Groupe expérimental
Silence	++	+++
Concentration	+	+++
Interaction	-	+
Participation	-	+
Les élèves sont timides	-	+
Les élèves portent l'intérêt face au dialogue	+	+++
Les élèves ont bien écouté	+	+++
Les élèves sont motivés	+	+++

1. Analyse des résultats :

- **Le silence** : les élèves du groupe témoin étaient turbulents contrairement à ceux du groupe expérimental l'utilisation de la vidéo a provoqué le silence totale.
- **La concentration** : La concentration dans le premier groupe était presque inexistante sauf quelques uns. Par contre dans le deuxième groupe était bonne à cause de la vidéo les apprenants de ce groupe donnent la concentration totale au cours.
- **L'interaction** : Dans le groupe témoin l'interaction est presque absente mais dans le groupe expérimental était remarquable entre enseignant- apprenant et apprenant- apprenant grâce au support audiovisuel (vidéo) qui aide les apprenants à intervenir et interagir.
- **La participation** : La participation dans le premier groupe était presque absente, les élèves n'ont pas compris le dialogue par contre dans le deuxième groupe la participation était bonne la majorité des apprenants ont participé et ils ont répondu à la plupart des questions.
- **La timidité** : La pluparts des élèves des deux groupes étaient timides par contre avec l'utilisation de la vidéo avec le deuxième groupe donne le courage à prendre la parole et à parler.
- **L'intérêt** : La pluparts des apprenants du premier groupe n'étaient pas intéressés au cours parce qu'ils ont l'habitude d'entendre la voix de leur enseignant, Par contre avec l'utilisation de la vidéo les apprenants donnent leurs intérêts totales au cours parce que la vidéo attire l'attention des apprenants.
- **L'écoute** : Les apprenants du groupe témoin n'ont pas bien écouté le dialogue lu par leur enseignant. Par contre le groupe expérimental a aimé le travail avec la vidéo qui a un effet positif sur l'écoute et la compréhension.
- **La compréhension** : Les apprenants du premier groupe n'ont pas bien compris le dialogue lu par leurs enseignants par contre le deuxième groupe a bien compris le dialogue parce que la vidéo aide les apprenants à mieux comprendre.
- **La motivation** : la plupart des apprenants du premier groupe n'étaient pas intéressés au cours par contre le deuxième groupe les apprenants étaient motivés grâce à la vidéo qui motive les apprenants à participer et à interagir et à prendre la parole.

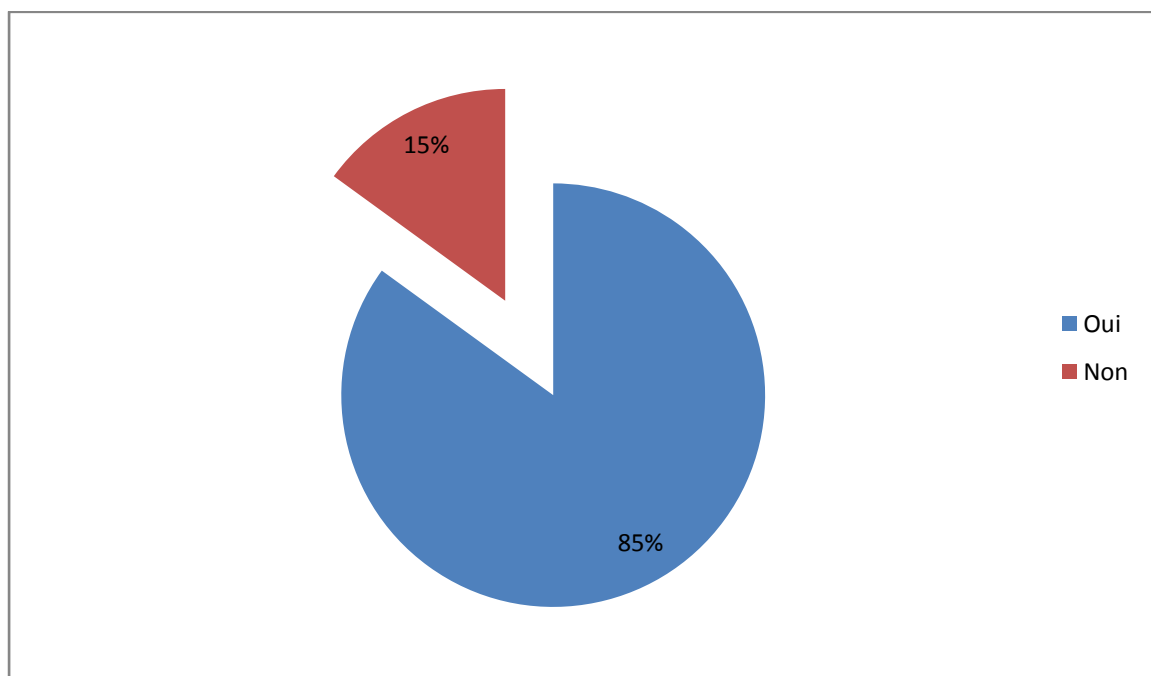
II. Analyse analytique

Question 01 : Faites-vous de l'oral avec vos apprenants?

Tableau :

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	17	85%
Non	03	15%

Graphique :



Résultats :

Nous remarquons que le taux est très élevé des réponses affirmatives (85%).

Commentaire :

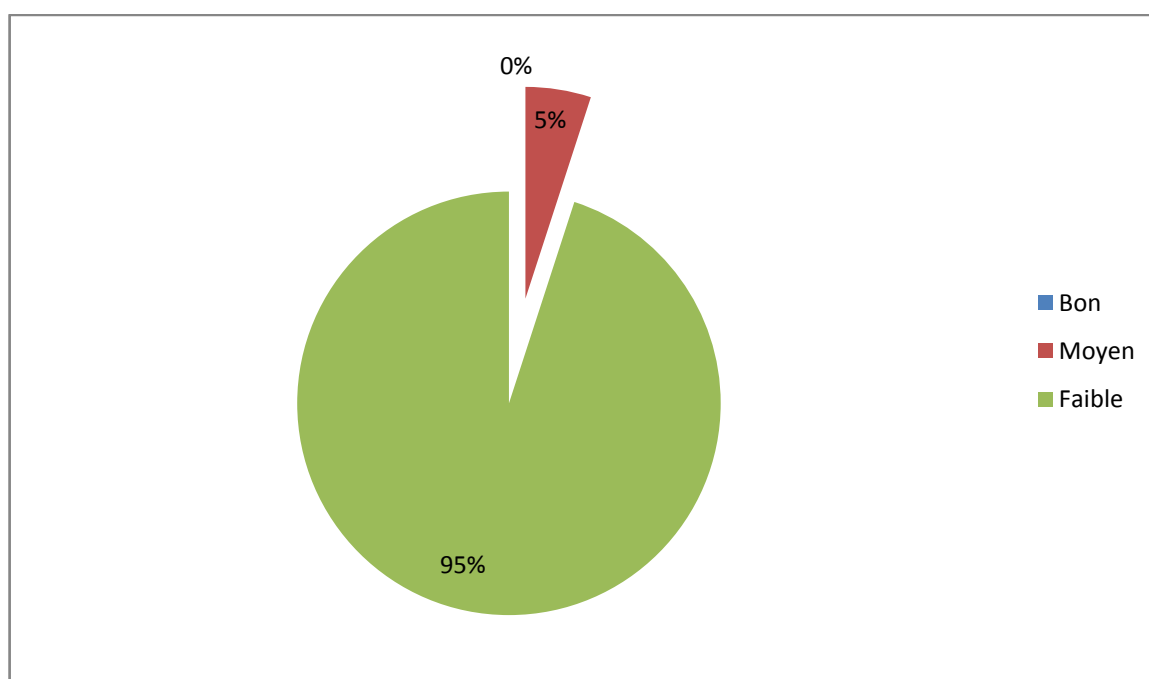
Nous signalons que ce résultat ne reflète pas la réalité de l'oral du FLE.

Chapitre II : Résultats interprétative

Question 02 : le niveau de l'oral du FLE de vos apprenants est..

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Bon	00	00%
Moyen	01	05%
Faible	19	95%

Graphique :



Résultats :

95% des enseignants affirment que le niveau de l'oral du FLE des apprenants venant du primaire est faible, par contre 5% seulement des enseignants reconnaissent que le niveau est moyen.

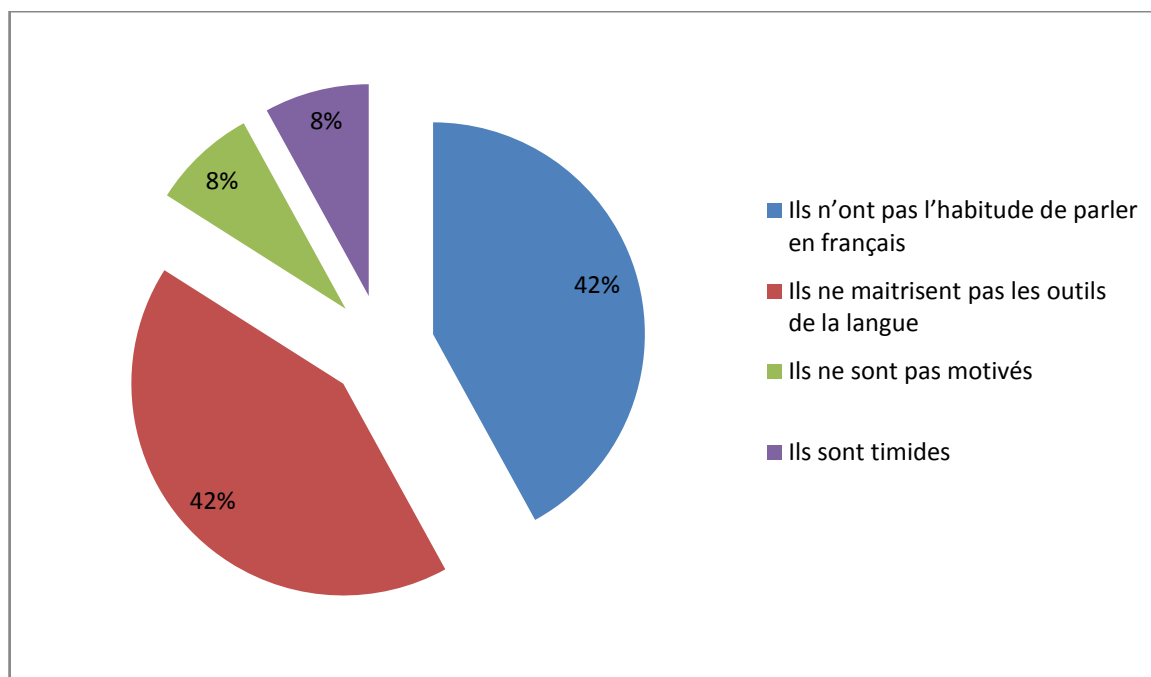
Commentaire:

Nous pouvons dire que la majorité absolue des enseignants de FLE affirme que l'oral doit être pris en charge depuis le primaire.

Question 03 : Pourquoi vos apprenants ne peuvent-ils pas parler français?

Tableau :

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Ils n'ont pas l'habitude de parler en français	17	42%
Ils ne maîtrisent pas les outils de la langue	17	42%
Ils ne sont pas motivés	03	08%
Ils sont timides	03	08%



Résultat:

42% des enseignants de FLE affirment que leurs apprenants ne sont pas habitués à communiquer oralement en français, tandis que l'autre 42% voit qu'ils ne maîtrisent pas les outils de la langue. Par contre, 8% déclarent que leurs apprenants ne sont pas motivés, alors que le 8% restant dit qu'ils sont timides.

Commentaire:

Nous disons que les apprenants de la 5ème AP ne peuvent pas parler français car ils ne maîtrisent pas les outils de la langue et ils n'ont pas l'habitude de parler français depuis leur 3ème AP.

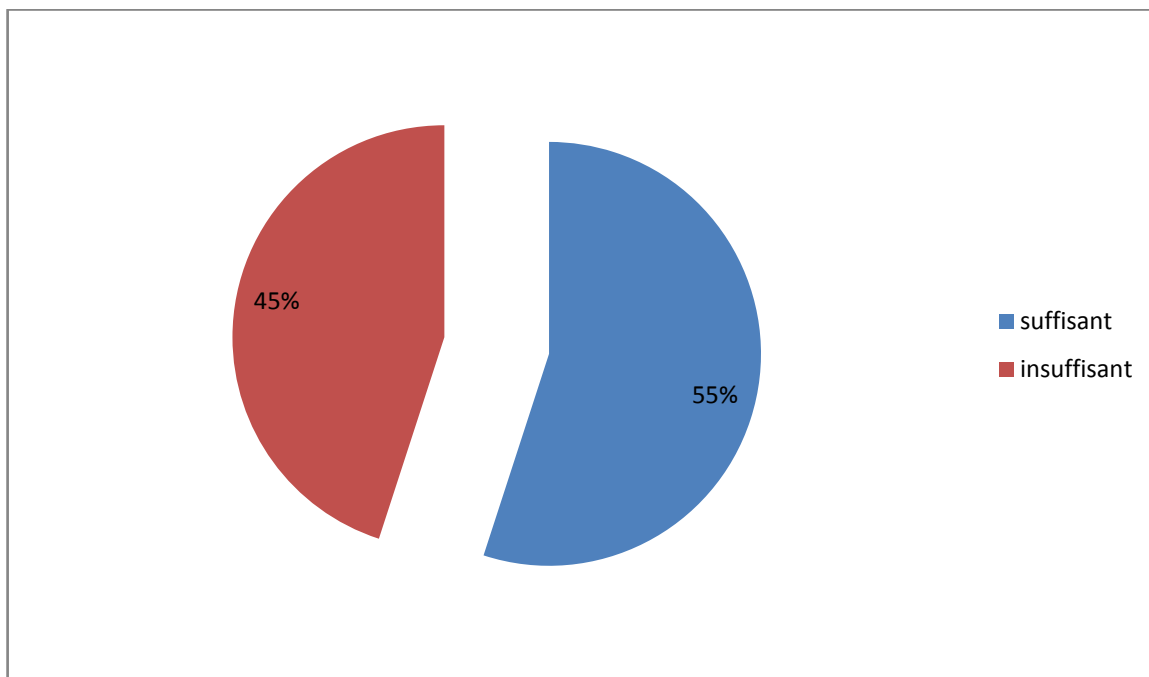
Chapitre II : Résultats interprétative

Question 04 : Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral dans le programme de la 5ème AP ?

Tableau :

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
suffisant	11	55%
insuffisant	09	45%

Graphique :



Résultat:

Nous observons, qu'il n'y a pas de grande différence entre les avis des enseignants concernant le volume horaire destiné à l'oral dans le programme du FLE (55%) et (45%).

Commentaire:

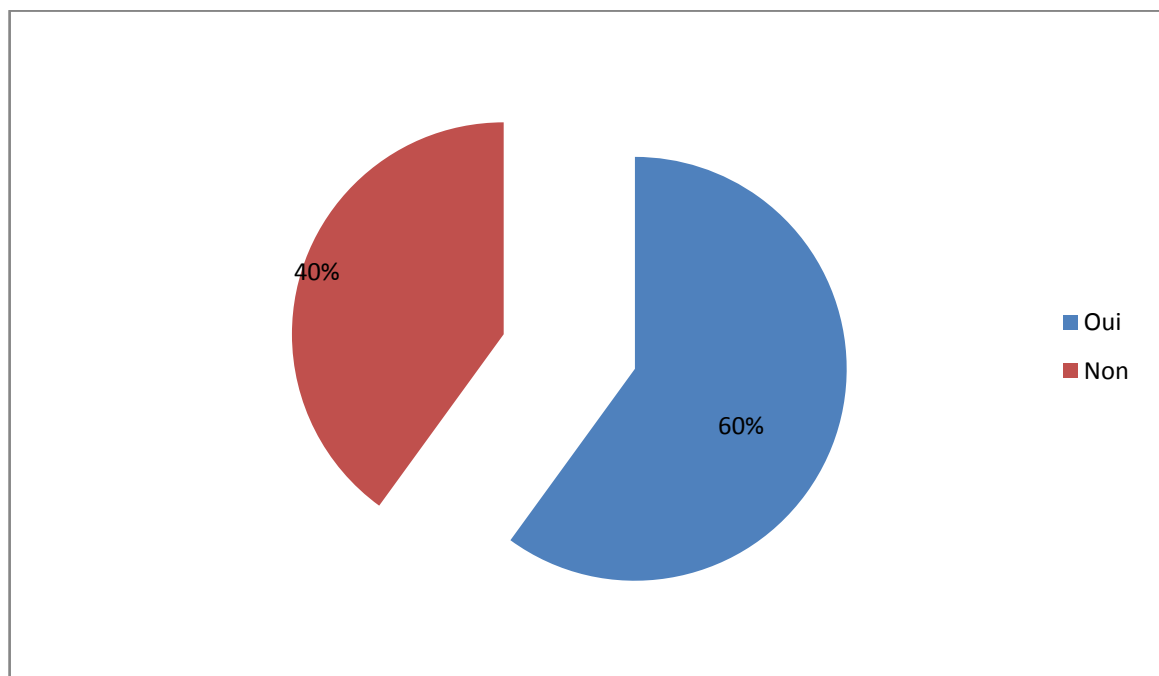
Malgré que le volume horaire réservé à l'oral soit suffisant d'après 55% des enseignants interrogés, cela n'a pas amélioré le niveau de l'oral des apprenants

Question 05 : Pensez-vous que le contenu du programme de la 5ème AP donne assez d'importance à la compréhension et à la production orales?

Tableau :

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	12	60%
Non	8	40%

Graphique :



Résultat:

60% des enseignants de FLE sont convaincus que le contenu du programme de la 5ème AP donne assez d'importance à la compréhension et à la production orales.

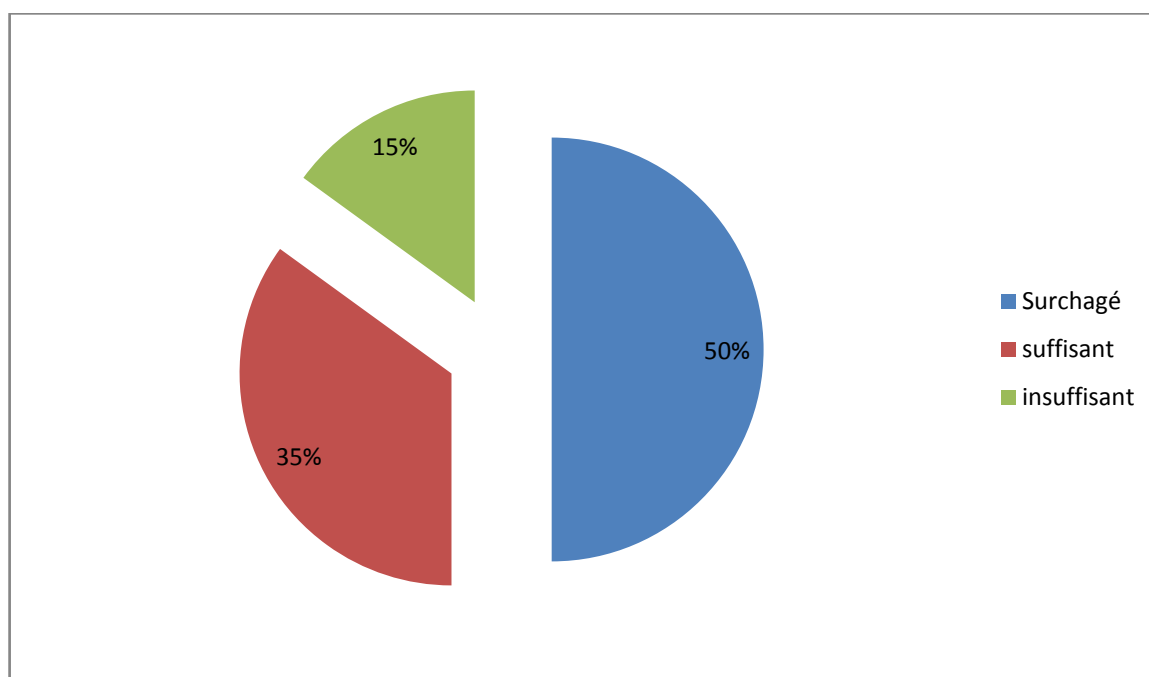
Commentaire:

Nous voyons que l'importance donnée à la compréhension et à la production orale n'a pas abouti à un résultat satisfaisant.

Question 06 : Pensez-vous que le programme de l'oral en 5ème AP est:

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
surchargé	10	50%
suffisant	07	35%
insuffisant	03	15%

Graphique :



Résultat:

50% des enseignants disent que le programme de l'oral en 5ème AP est surchargé, tandis que 35% déclarent qu'il est suffisant et pour le reste 15% : c'est insuffisant.

Commentaire:

Nous notons que la surcharge du programme de l'oral en 5ème AP a freiné la progression de l'oral chez les apprenants.

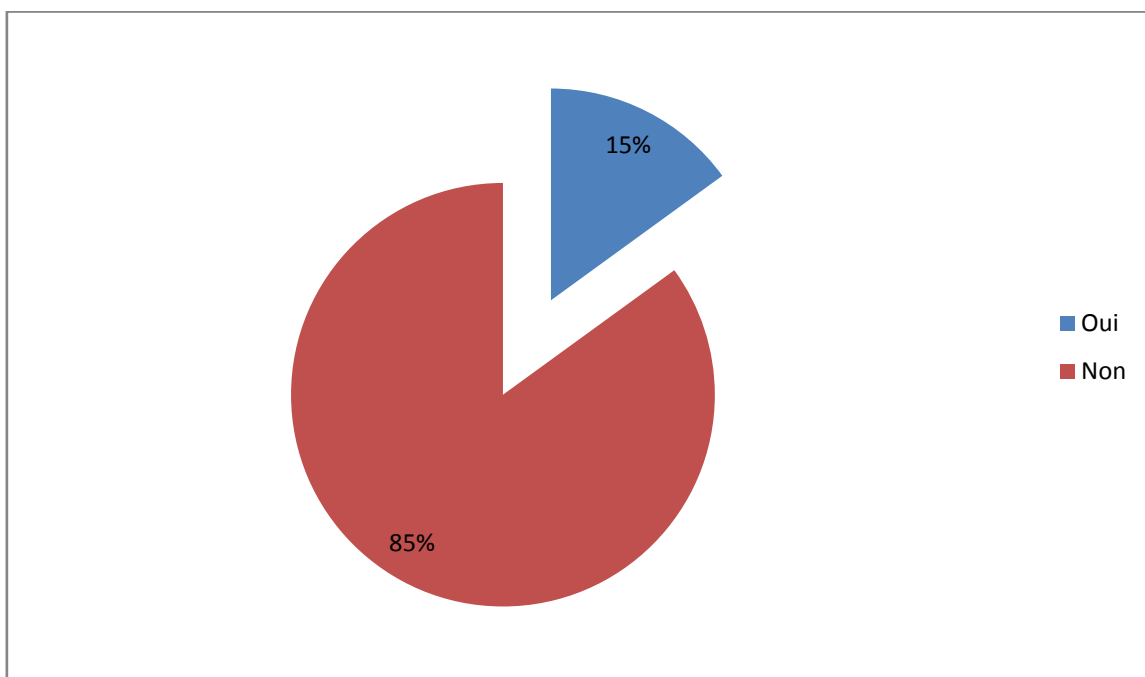
Chapitre II : Résultats interprétative

Question 07 : Pensez-vous que les pratiques actuelles de classe peuvent aider vos apprenants à communiquer oralement en français avec aisance?

Tableau :

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	03	15%
Non	17	85%

Graphique :



Résultat :

85% des enseignants de FLE ont une réponse négative à propos des pratiques actuelles de classe.

Commentaire :

Nous constatons que la majorité des enseignants n'est pas convaincue des résultats obtenus par les pratiques actuelles de classe.

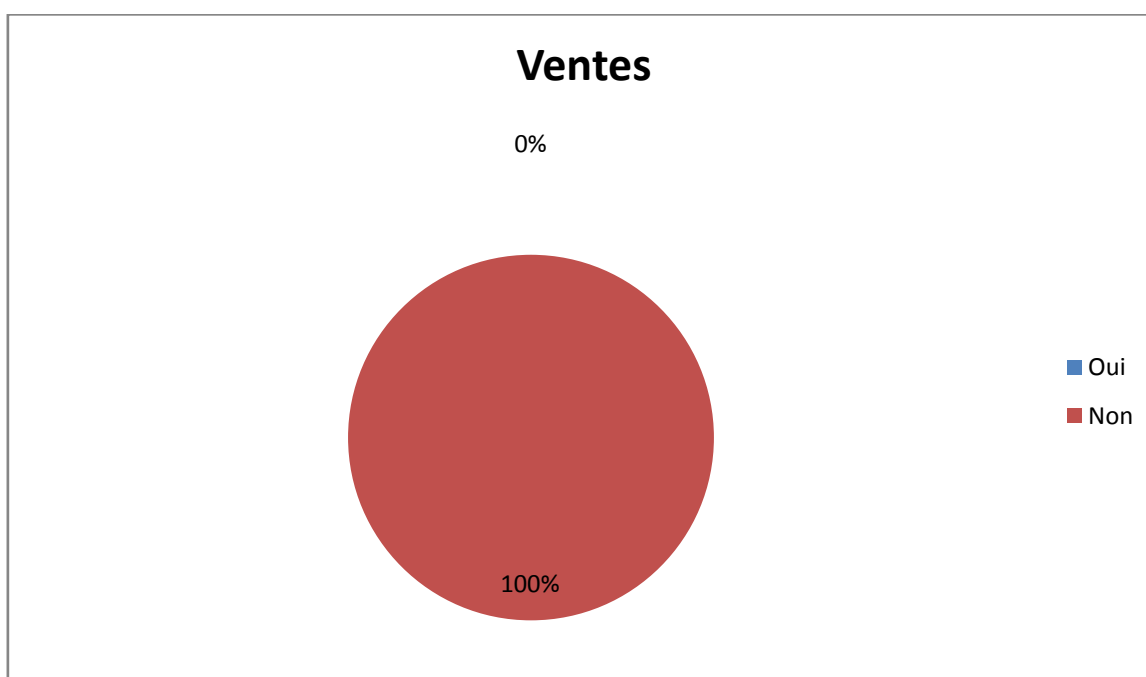
Chapitre II : Résultats interprétative

Question 08 : Selon vous, dans le cours de la production orale, vos apprenants sont:

Tableau :

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Actifs	00	00%
Passifs	20	100%

Graphique :



Résultat:

100% des apprenants de la 5ème AP sont passifs pendant le cours de la production orale.

Commentaire:

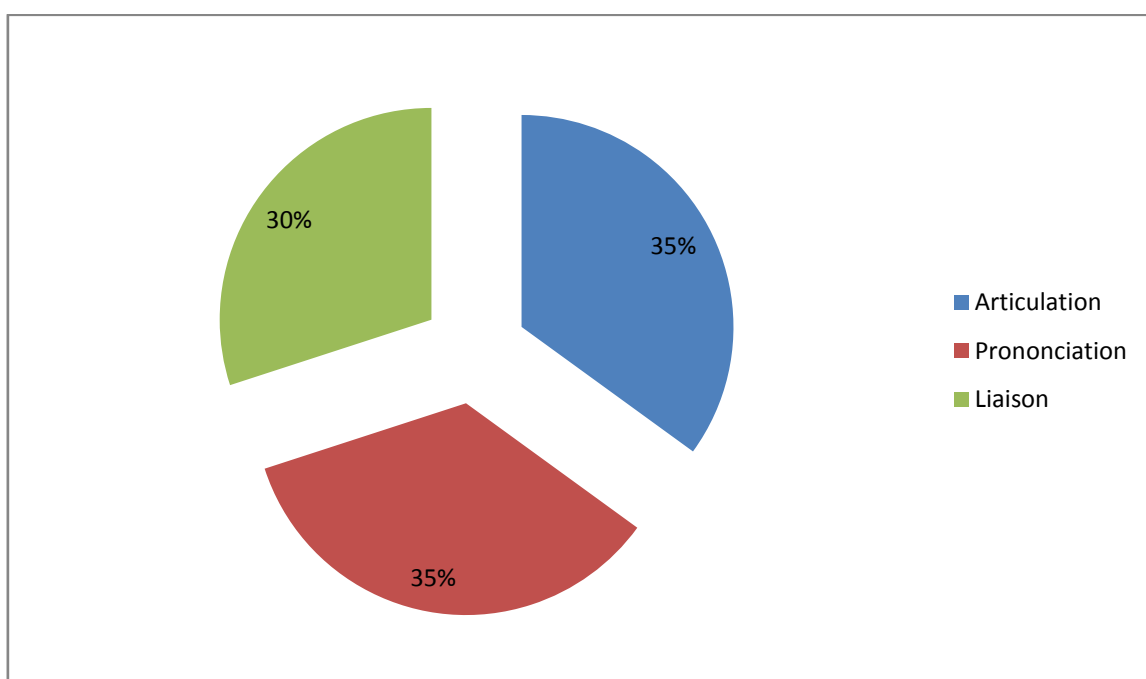
Ce résultat confirme la passivité totale des apprenants de la 5ème AP lors du cours de la production orale.

Chapitre II : Résultats interprétative

Question 09 : Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent à l'oral ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Articulation	07	35%
Prononciation	07	35%
Liaison	06	30%

Graphique :



Résultat :

Nous avons constaté dans cette question que 90% des enseignants considèrent l'articulation, la liaison et la prononciation sont des difficultés principales que rencontrent les élèves à l'oral.

Commentaire :

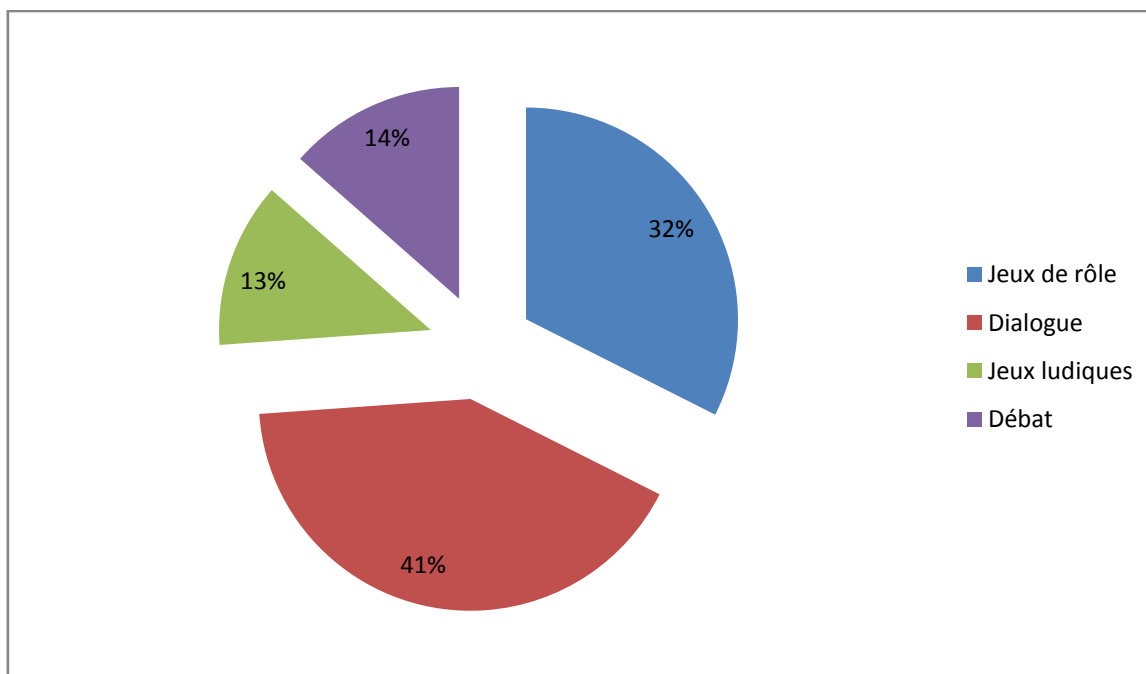
Un grand nombre d'enseignants considèrent que la prononciation, liaison et l'articulation sont des problèmes que rencontrent les élèves de 5Ap à l'oral car ils prononcent mal les mots.

Chapitre II : Résultats interprétative

Question 10 : D'après vous, quelle pratique de classe serait la plus bénéfique pour améliorer l'oral de vos apprenants?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Jeux de rôle	10	36%
Dialogue	13	46%
Jeux ludiques	4	14%
Débat	1	4%

Graphique :



Résultat:

Pour améliorer l'oral du FLE, 46% des enseignants préfèrent le dialogue, 36% les jeux de rôle, 14% les jeux ludiques et 4% le débat.

Commentaire:

Nous signalons que le dialogue et les jeux de rôle sont, en premier lieu, un appui pour l'amélioration de l'oral du FLE des apprenants de la 5ème AM.

2. Commentaire générale :

A partir des résultats obtenus, tous les enseignants ont répondu sur le questionnaire donné.

3. Synthèse :

D'après notre enquête (le questionnaire et l'observation), d'abord, nous avons constaté que le programme enseigné est loin des capacités langagières réelles des apprenants de la 5ème AP et de leur milieu socioculturel. Aussi, les enseignants n'appliquent pas les pratiques les plus bénéfiques de classe de FLE comme le dialogue et les jeux de rôle pour améliorer la production orale car cela demande une préparation au préalable. De plus, les enseignants se sentent décourager par le niveau réel de l'oral FLE, ce qui empêche à innover dans leur enseignement. Enfin, en production orale, les enseignants parlent plus que leurs apprenants (les apprenants ne sont que des spectateurs). Cela n'est pas l'objectif principal de la séance.

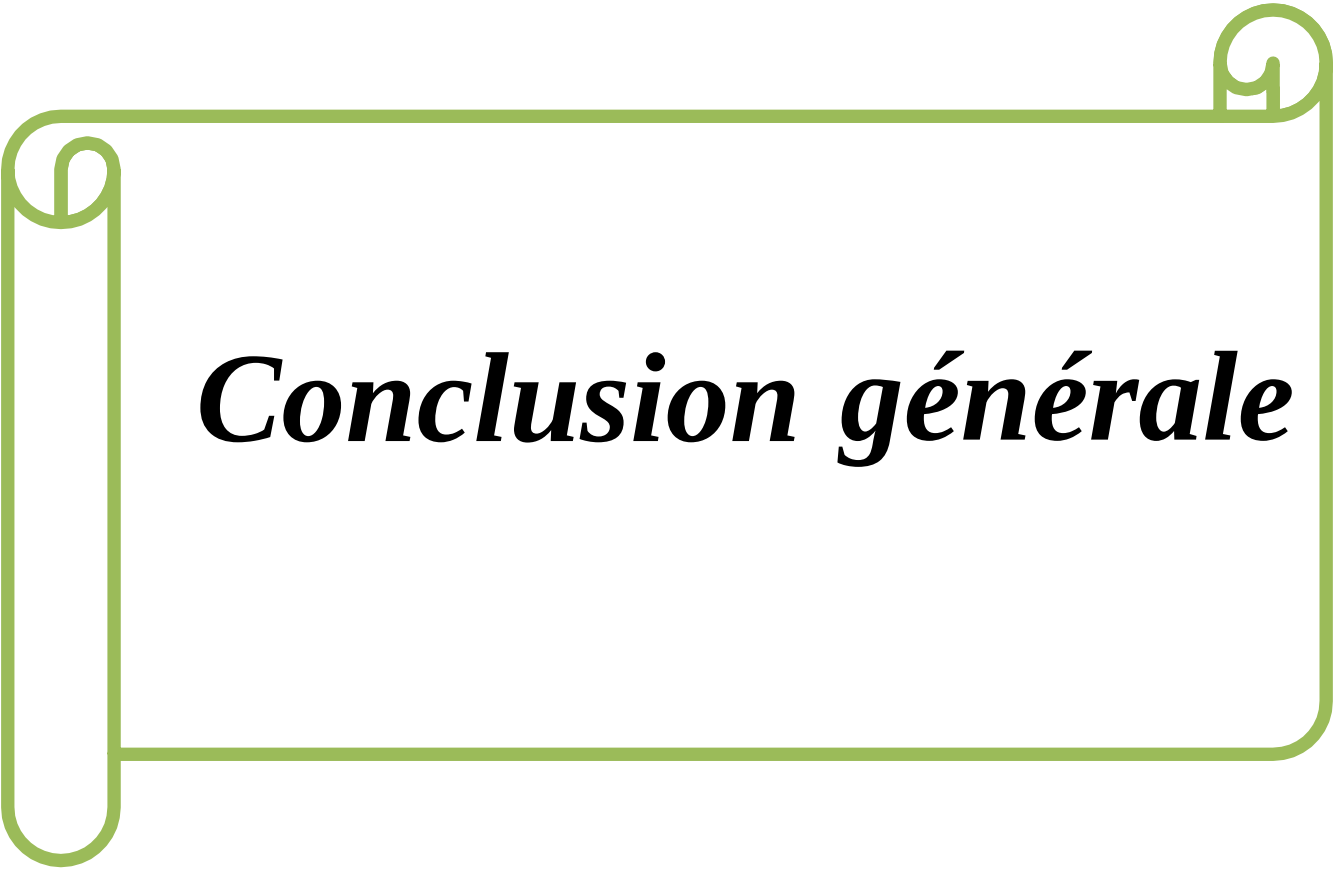
4. La remédiation proposée :

Après avoir recensé les lacunes qui empêchent l'apprenant de la 5ème AP à développer sa compétence discursive (sa production orale), nous proposons quelques solutions afin d'y remédier:

- Il faut donner beaucoup plus d'importance à l'enseignement / apprentissage de l'oral FLE au cycle primaire.
- D'abord, nous devons inculquer à nos apprenants l'habitude d'écouter, de parler, de lire et d'écrire en français en dehors de l'école. De plus, nous devons sensibiliser les parents des apprenants, notamment les intellectuels, de pratiquer le français avec leurs enfants à la maison, ne serait-ce que quelques mots français dans des phrases en arabe comme c'est le cas dans les villes du nord. Donc, petit à petit, la société s'habituerait à parler français.
- Il faut que le programme prenne compte le milieu socioculturel des apprenants dans le but de les motiver.
- Il faut améliorer la formation des enseignants pour qu'ils appliquent de différentes méthodes d'enseignement du FLE (l'écoute et la répétition, les questions / réponses, le dialogue, les jeux de rôle et etc.). Et pour cela, il est indispensable de rouvrir les instituts professionnels comme l'ITE.

Conclusion:

Après cette analyse nous pouvons dire l'oral est d'une importance cruciale dans le système scolaire algérien. Toutefois, le processus de son enseignement/ apprentissage nécessite une grande responsabilité et un engagement de la part de l'enseignant pour pouvoir confronter les obstacles que rencontrent ses apprenants. En plus, la séance de la compréhension orale est une séance indispensable et nécessaire dans l'enseignement apprentissage du français dans la classe de cinquième année primaire, mais cette activité est difficile et compliquée pour les apprenants, cela nécessite des supports pour la faciliter et pour motiver les apprenants.

A decorative green scroll border frames the text. It features a vertical scroll on the left and a horizontal scroll on the top right, with the text centered within the main rectangular area.

Conclusion générale

L'enseignement de la langue orale a toujours été un sujet de préoccupation pour les enseignants de français langue étrangère. En effet, l'oral est impliquée dans les situations d'enseignement au quotidien, et chaque enseignant doit s'interroger sur sa propre pratique de l'oral. C'est un vecteur nécessaire d'apprentissage des savoirs et des savoir-faire, et c'est aussi un objet d'apprentissage important que l'école se charge de cultiver. La vie sociale future de l'élève doit donc refléter une société dans laquelle l'expression orale joue un rôle important.

Partant du constat que la langue parlée n'est pas vraiment prise en compte dans les écoles algériennes, nous essayons de poser dans le cadre d'une étude les questions que nous suivons tout au long de notre travail.

En effet, nous voulions savoir comment s'était déroulée la séance de présentation orale, quelles stratégies avaient été employées lors de cette séance et si elles étaient suffisantes pour atteindre les objectifs du programme, à savoir : Produire des présentations orales à partir de supports oraux ou visuels en réalisant les actes de parole nécessaires à la communication d'une situation.

Nous avons tenté de répondre à cette question grâce à deux hypothèses que nous avons testées au moyen de questionnaires destinés aux enseignants du primaire, à savoir les observations en classe.

Les observations en classe et l'interprétation du questionnaire ont confirmé notre première hypothèse selon laquelle les attitudes et les compétences des enseignants influencent l'apprentissage de la langue orale.

Cette stratégie peut améliorer l'apprentissage de la langue orale si les enseignants savent s'en servir. Aussi, le cours est considéré comme une activité de répétition de termes ou d'expressions, alors que pour les procédures, les apprenants doivent s'exprimer verbalement selon des consignes très claires.

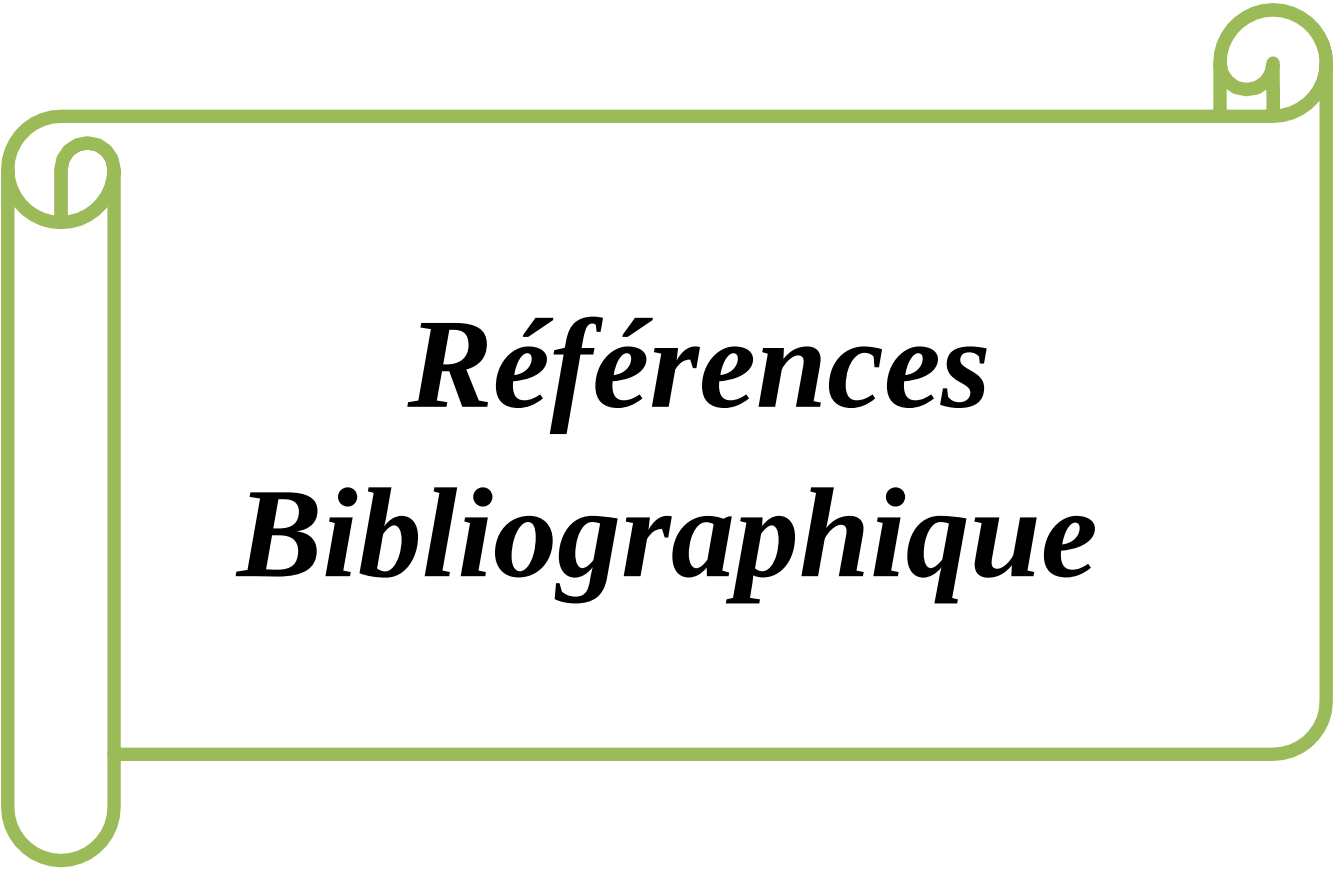
Nous dirions que les enseignants jouent un rôle clé dans la motivation des apprenants. Pour cela, il est nécessaire de stimuler leur expression verbale. Chaque enseignant est invité à développer les compétences communicatives des apprenants afin que les apprenants

Conclusion générale

deviennent des locuteurs capables de s'exprimer dans des situations de monologue et de dialogue.

C'est en parlant qu'on apprend à parler. Les présentations en classe incluent l'engagement en répondant aux questions des enseignants, en parlant dans des situations réelles et en permettant aux apprenants de prendre des risques et de faire des erreurs. Il faut donc s'exprimer librement, stimuler l'expression et s'exprimer de manière juste, ce qui revient à identifier les représentations des apprenants, à évaluer les besoins et à rendre les méthodes d'enseignement plus objectives, plus sûres et plus efficaces.

En revanche, le questionnaire a confirmé notre deuxième hypothèse. En effet, les résultats ont montré que les enseignants ne prêtaient pas attention à l'enseignement de l'expression orale en classe, et une bonne formation orale est essentielle.



Références Bibliographique

1. Ouvrages théoriques :

- Bergeron, R. (2002). Pour un apprentissage réussi de l'oral en classe. In Erudit.org n°118,
- Blanchet, Philippe. (2004). Cours de didactique générale des langues. Université Rennes2.Service universitaire d'enseignement à distance.
- Bruner, J. S. (1987). Comment les enfants apprennent à parler. Paris, édition Retz.
- Chantal Parpette. (2008). De la compréhension orale en classe à la réception orale en situation naturelle : une relation à interroger. Les Cahiers de l'Acedle, volume 5, numéro 1,
- Cyr, Paul. (1998). Les stratégies d'apprentissage. Paris : Clé International
- Denis, Gérard, Enseigner les langues méthodes et pratique, Bordas, paris, 1985.
- DOLZ, Jouquim « Pour un enseignant de l'oral : initiation aux genres formels », Paris, Esf.
- Garcia debanc,C .(1999). Evaluer l'oral. Pratiques N° 103 /104.
- Hymes. D(1984) « Vers la compétence de communication » Paris, Hatier , coll. LAL,
- Nonnon,E. L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématiques. In revue Française de Pédagogie, n°129, octobre-novembre-décembre 1999.
- OUYOUGOUTE, Samira. (2011) « Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie ? » in synergies Algérie n° 12.
- Porcher, L. (2004). L'enseignement des langues étrangères. Hachette , livre.
- TAGLIANTE, Christine.la classe de langue. Paris, Clé International, 1994
- TOUNSI, M, et al, Programme de français de la 3e année primaire, Alger, Editions ONPS, juin 2011.

2. Mémoires :

- BENAMAR Rabéa, Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID – TELEMEN, UFR des Lettres et des Langues, 2012.

- Germain, C. Stratégies d'enseignement de la communication à l'oral en L2. Université du Québec à Montréal.
- Roulet. E. cité par D. Morsely.(1998). Le français dans la réalité algérienne. Université René Descartes, Sorbonne. Thèse de doctorat.

3. Dictionnaires:

- CUQ Jean–Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International, 2003.
- GALISSON, Robert, Coste Daniel, Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976.
- Robert, Jean-Pierre. (2002). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Paris. OPHRYS
- Robert, Paul. (1992). Dictionnaire le petit Robert. Paris.

4. Programmes :

- Loi d'orientation nationale.
- Loi d'Orientation sur l'Education Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008. Document en papier.
- Ministère de l'Education Nationale, «La réforme du système éducatif», Revue El-Mourabbi, N° 1, 2004, (Disponible sur le site : (<http://www.cndp.dz.org>Internet : 20/04/2014) consulté le 28/04/2022.
- Ministère de l'Education Nationale, Document d'accompagnement du programme de français de la 2ème année de l'enseignement moyen, Décembre 2003.



ANNEXES

La grille d'analyse :

Les critères	Groupe témoin	Groupe expérimental
Silence		
Concentration		
Interaction		
Participation		
Les élèves sont timides		
Les élèves portent l'intérêt face au dialogue		
Les élèves ont bien écouté		
Les élèves sont motivés		

Questionnaire

Questionnaire destiné aux enseignants de français du cycle primaire.

Cher/chère enseignant(e)

En vue de la réalisation d'un mémoire de master en didactique FLE ayant pour intitulé :

« L'apprentissage de l'oral dans une classe de FLE , cas de apprenants de 5 AP ».

Ce questionnaire est destiné à vous, enseignants et enseignantes de la langue française au primaire.

Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire et cela dans le cadre d'une enquête concernant ce travail universitaire de recherche.

1. 1. Faites-vous de l'oral avec vos apprenants?

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
☐ Non

2. 2. Le niveau de l'oral du FLE de vos apprenants est..

Une seule réponse possible.

- ☐ Bon
☐ Moyen
☐ Faible

3. 3. Pourquoi vos apprenants ne peuvent-ils pas parler français?

4. 4. Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral dans le programme de la 5ème AP ?

Une seule réponse possible.

- ☐ Suffisant
☐ Insuffisant

5. 5. Pensez-vous que le contenu du programme de la 5ème AP donne assez d'importance à la compréhension et à la production orales?

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
☐ Non

6. 6. Pensez-vous que le programme de l'oral en 5ème AP est:

Une seule réponse possible.

- ☐ Surchargé
☐ Suffisant
☐ Insuffisant

7. 7. Pensez-vous que les pratiques actuelles de classe peuvent aider vos apprenants à communiquer oralement en français avec aisance?

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
☐ Non

8. 8. Selon vous, dans le cours de la production orale, vos apprenants sont:

Une seule réponse possible.

- ☐ Actifs
- ☐ Passifs

9. 9. Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent à l'oral ?

Une seule réponse possible.

- ☐ Articulation
- ☐ Prononciation
- ☐ Liaison

10. 10. D'après vous, quelle pratique de classe serait la plus bénéfique pour améliorer l'oral de vos apprenants?

Une seule réponse possible.

- ☐ Jeux de rôle
- ☐ Dialogue
- ☐ Jeux ludiques
- ☐ Débat

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

PROGRAMME de FRANÇAIS

DE LA 5^o ANNEE PRIMAIRE

JUIN 2011

SOMMAIRE

1- Rappel des buts et des objectifs de l'enseignement du français au primaire

2- Rappel des choix méthodologiques pour le cycle primaire

- 2.1- Approche par les compétences
- 2.2- Démarche pédagogique
 - 2.2.1- Principes théoriques
 - 2.2.2- Principes méthodologiques
- 2.3- Implications didactiques pour la 5^e AP

3- Objectifs de l'enseignement du français en 5^e Année Primaire

- 3.1- Compétences transversales
- 3.2- Profils d'entrée et de sortie
 - 3.2.1- Profil d'entrée
 - 3.2.2- Profil de sortie

4- Compétences disciplinaires de fin de 5^e Année Primaire

- 4.1- A l'oral / compréhension (écouter)
- 4.2- A l'oral / expression (parler)
- 4.3- A l'écrit / compréhension (lire)
- 4.4- A l'écrit / expression (écrire)

5- Objectifs d'apprentissage/Activités /Situations d'intégration

- 5.1- A l'oral / compréhension (écouter)
- 5.2- A l'oral / expression (parler)
- 5.3- A l'écrit / compréhension (lire)
- 5.4- A l'écrit / expression (écrire)

6- Contenus

- 6.1- Actes de parole et conduites langagières
- 6.2- Apprentissages linguistiques
 - 6.2.1- Grammaire
 - 6.2.2- Vocabulaire
 - 6.2.3- Conjugaison
 - 6.2.4- Orthographe
- 6.3- Volume horaire et proposition de répartition horaire
- 6.4- Supports et thèmes
- 6.5- Propositions de projets

7- Evaluation certificative des compétences de fin de cycle

- 7.1- A l'oral
- 7.2- A l'écrit
- 7.3- L'Epreuve de français dans l'examen de fin de cycle primaire
 - 7.3.1- Protocole d'évaluation
 - 7.3.2- Structure de l'épreuve

1- RAPPEL DES BUTS ET DES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE

La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle* » -Chapitre I, art. 2.

A ce titre, l'école, qui « *assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification* » doit notamment « *permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères* » -Chapitre II, art. 4.

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : « *Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales* », cf. Référentiel Général des Programmes.

Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les **valeurs identitaires**, les **valeurs intellectuelles**, les **valeurs esthétiques** en relation avec les thématiques nationales et universelles.

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer dans des situations de communication. Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

Les programmes du primaire se structurent pour chaque niveau du cycle en compétences à installer à l'oral et à l'écrit.

2- RAPPEL DES CHOIX METHODOLOGIQUES POUR LE CYCLE PRIMAIRE

2.1- Approche par les compétences

« *L'approche par les compétences traduit le souci de privilégier une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basée sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir* », cf. Référentiel Général des Programmes.

Si on parle de « **compétences** » dans le milieu de l'éducation, c'est pour mettre l'accent sur le développement personnel et social de l'élève. C'est donc dans la perspective d'une appropriation à la fois durable et significative des savoirs que s'impose, dans les programmes, l'entrée par les compétences.

Les compétences sont un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui deviennent les buts de l'enseignement/apprentissage à partir de situations- problèmes qui composent des situations d'apprentissage. Ainsi, l'élève est-il amené à construire ses savoirs et à organiser efficacement ses acquis (soit un ensemble de ressources) pour réaliser un certain nombre de tâches.

Chaque compétence se démultiplie en composantes qui se traduisent en objectifs d'apprentissage. Chaque objectif permet d'identifier des actions pédagogiques précises, adaptées à un niveau déterminé. C'est à partir des objectifs sélectionnés que se dégage le dispositif d'enseignement/apprentissage sur la base du triptyque : activités, contenus, évaluation.

Les compétences sont évaluables. Evaluer des compétences c'est, pendant le cursus scolaire, vérifier **régulièrement** le niveau de développement des compétences pour :

- réguler la progression des apprentissages (évaluation formative),
- certifier et reconnaître les acquis (évaluation certificative).

2.2- Démarche pédagogique

La démarche pédagogique préconisée dans les programmes de 3^eAP et 4^eAP est une démarche par la découverte qui a permis dès le départ d'enclencher le processus d'apprentissage. Cette démarche est maintenue en 5^eAP au vu de la motivation créée chez les jeunes apprenants.

2.2.1- Principes théoriques

Fondée sur le cognitivisme et le socio cognitivisme, la démarche s'appuie sur un certain nombre de principes théoriques :

- mettre l'élève **au coeur des apprentissages** pour qu'il participe à la construction et à la structuration de ses apprentissages ;
- proposer des situations d'apprentissage qui permettent à l'élève de prendre conscience de **ce qu'il apprend**, de **comment** il apprend et de **pourquoi** il réussit ;
- **tenir compte de l'erreur** et l'exploiter comme un moyen pour remédier aux insuffisances et lacunes rencontrées ;
- **organiser des temps d'interaction** (élèves/élèves, élèves/enseignant) qui permettent de confronter les productions et d'explicitier les façons de faire. La verbalisation est un procédé qui permet de progresser dans les apprentissages.

2.2.2- Principes méthodologiques

L'apprenant, impliqué dans ses apprentissages, participe au processus d'acquisition des connaissances :

- mis en situation d'écoute et d'observation, l'apprenant développera au fur et à mesure des stratégies de compréhension à l'oral et à l'écrit. Il sera amené à s'exprimer par l'emploi d'énoncés dits « actes de parole » (ou actes de langage) comme : se présenter, demander, ordonner, inviter ...
- en lecture, l'apprentissage se fera au double plan de l'appropriation du signe et du sens. La démarche s'appuie sur des stratégies convergentes d'appréhension simultanée **du code** et **du sens**.
- les apprentissages linguistiques pour la première année de français (3^eAP) sont faits de manière implicite avec la distinction des marques du code oral et du code écrit. Pour la 4^eAP et la 5^eAP, la grammaire fait l'objet d'un apprentissage **explicite**. C'est aussi par des pratiques effectives et fonctionnelles de la langue, dans des situations de communication, que l'élève arrivera progressivement à en maîtriser le fonctionnement.
- l'évaluation formative, complètement intégrée au processus d'apprentissage, permet de mesurer les progrès réalisés et d'apporter les remédiations nécessaires au fur et à mesure en vue d'assurer leur **consolidation**.
- l'**évaluation certificative**, fera le bilan des acquis dans le cadre de l'épreuve de français de l'examen de fin de cycle primaire.

Les apprentissages sont conçus dans le cadre d'une **progression spiralaire**. L'appropriation progressive de la langue, à travers des activités diverses, se fera à l'aide des procédés suivants :

- **A l'oral**, par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, réemploi et reformulation.
- **A l'écrit**, par reproduction, substitution, réemploi de mots dans de courtes phrases et par production de courts énoncés.

Dans la mise en œuvre de cette démarche, **le projet** est le cadre intégrateur privilégié dans lequel les apprentissages langagiers oraux et écrits prennent tout leur sens. Le projet est une situation complexe susceptible d'intégrer plusieurs compétences et de mobiliser des ressources diverses. Ce cadre de travail permet de donner du sens aux apprentissages et de la motivation aux apprenants.

2.3- Implications didactiques pour la 5^eAP

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Le programme de 5^eAP, année terminale du cycle primaire, cible un public d'apprenants dont l'âge se situe entre 10 et 11 ans. Dans la continuité des programmes de 3^e et 4^eAP, ce programme est consacré à **la consolidation** des apprentissages qui se feront de manière plus explicite. Il permet la prise de conscience du mode de fonctionnement de la langue à des fins de communication. Les choix didactiques retenus sont les suivants :

- les actes de parole, principe organisateur des apprentissages, sont employés à l'oral et à l'écrit;
- les apprentissages linguistiques sont mis en place de manière explicite;
- les compétences de lecteur et de scripteur sont développées dans le cadre du projet;
- l'expression écrite trouve une place importante notamment au vu de l'évaluation finale;
- l'évaluation de fin de cycle se réalise à travers une épreuve composée de deux parties : une partie compréhension et une partie expression écrite présentée sous forme de situation-problème.

Notons que ce sont les mêmes compétences qui sont développées, par niveaux, de la 3^eAP à la 5^eAP. Dans une démarche d'intégration, les compétences sélectionnées permettent l'atteinte de l'objectif terminal d'intégration (OTI) pour le cycle primaire :

OTI : Au terme de la 5^eAP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

L'atteinte de cet OTI assure le passage vers le cycle moyen et permet à l'apprenant d'aborder des situations d'apprentissage plus complexes.

3- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN 5^eAP

Le programme de 5^eAP a pour objectifs :

- de **consolider** les apprentissages installés depuis la 1^e année d'enseignement de français à l'oral et à l'écrit, en réception et en production ;
- de **développer** les apprentissages linguistiques au service de la communication en s'appuyant sur :

- la variété des situations orales et écrites en relation avec les actes de parole,

- l'observation réfléchie des faits de langue fondamentaux,
- l'enrichissement et l'organisation du stock lexical ;

- d'**amener** l'apprenant à **articuler** différents acquis en vue de les mobiliser dans des situations de communication variées ;
- d'**élever le niveau de maîtrise** des compétences disciplinaires et transversales.
- de préparer l'élève à l'épreuve de fin de cycle (certification).

3.1- Compétences transversales

Dans le cadre des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I, Article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour mission :

- d'« *assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active* »,
- de « *doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements* ».

Ainsi l'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences à travers **l'ensemble des disciplines**. Ces compétences transversales se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différentes activités en relation avec les projets.

Les compétences transversales appartiennent à quatre ordres :

Ordres	Compétences transversales
---------------	----------------------------------

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Communicationnel	Participer à un échange.
	Prêter attention à la parole de l'autre.
Intellectuel	Trier de la documentation selon un critère.
	Résoudre des problèmes.
	Exercer des choix motivés.
Méthodologique	Se doter d'une méthode de travail efficace.
	Utiliser les ressources nécessaires à la tâche.
	Respecter un chronogramme.
Personnel et social	Appliquer vis-à-vis des autres des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative).
	S'engager dans les activités de groupe.
	Structurer son identité.

Notons qu'une même compétence transversale peut appartenir à deux ou trois ordres différents. Exemple : **Participer à un échange** peut relever autant du communicationnel que de l'intellectuel ou du personnel et social.

3.2- Profils d'entrée et de sortie

Le niveau de compétence atteint par l'élève à l'issue de la 4^e AP constitue le profil d'entrée en 5^e AP.

3.2.1. Profil d'entrée

A l'oral – L'élève est capable d'adopter une attitude d'écoute sélective pour :

- identifier dans un texte entendu les paramètres d'une situation de communication donnée (qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ?) ;
 - relever l'essentiel d'un message (informations précises) ;
 - identifier des supports sonores (comptine, historiette, conte, questionnaire) en s'appuyant sur les éléments prosodiques (pause, rythme, débit, accent, groupes de souffle, intonation) et sur le contenu ;
 - dire un énoncé de façon intelligible (prononciation et articulation) ;
 - produire des énoncés pour interroger, répondre, demander de faire, donner une consigne (...) ;
 - réagir dans un échange par un comportement approprié verbal et/ou non verbal ;
-
- rapporter des propos entendus dans une situation de communication donnée ;
 - produire un énoncé pour s'insérer dans un échange ;
 - raconter un fait, un événement le concernant ou concernant autrui.

A l'écrit - L'élève sait :

- maîtriser la correspondance graphie/phonie régulière ;
- établir la correspondance phonie/graphie irrégulière ;
- exploiter le para texte (éléments qui entourent le texte : titre, nom de l'auteur) et l'image du texte : sous-titres, paragraphe(s) ;
- s'appuyer sur les mots connus en lecture pour comprendre un texte court ;
- lire à voix haute avec une bonne diction et dans les différentes graphies ;
- lire des textes différents (comptines, récits, BD, ...) de manière expressive ;
- produire de courtes phrases en utilisant la ponctuation appropriée ;
- compléter des dialogues par une ou deux répliques ;
- produire de courts textes pour dialoguer, raconter et/ou décrire.

3.2.2- Profil de sortie

A la fin de la 5^eAP, qui constitue l'année qui clôt le cycle primaire, le profil de sortie de l'élève est défini par l'OTI suivant :

OTI : Au terme de la 5^eAP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

Pour atteindre cet OTI, le programme de 5^eAP a pour objectifs :

A l'oral – L'élève doit être capable de :

- adopter des stratégies adéquates de locuteur ;
- réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent ;
- s'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles ;
- réagir à partir d'un support écrit ou sonore ;
- prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre, demander une information, donner une consigne, donner un avis ;
- produire un énoncé pour raconter, décrire, dialoguer ou informer ;
- dire des textes poétiques en s'appuyant sur des éléments prosodiques ;
- synthétiser l'essentiel d'un message oral dans un énoncé personnel ;
- marquer son propos à l'aide d'adverbes, d'interjections et de traits prosodiques.

A l'écrit - L'élève doit être capable de :

- exploiter des indices (illustration, code, mots connus, ponctuation, typographie, amorce des paragraphes et silhouette des textes) pour formuler des hypothèses de lecture ;

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

- lire pour chercher des informations ;
- lire d'une manière expressive (relation phonie/ graphie, rythme, ton et intonation) ;
- identifier des textes différents (ceux qui racontent, ceux qui décrivent ...) ;
- produire des textes pour dialoguer, raconter, décrire ou informer;
- utiliser une grille critériée pour produire et/ou améliorer un écrit;
- produire un écrit sur le « modèle de ... »;
- donner un avis personnel sur un texte lu ou entendu;
- produire de manière individuelle sur un thème donné, à partir d'une consigne.

4- COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE FIN DE 5^e AP

4.1- A l'oral / compréhension (écouter)

Compétence de fin d'année	Composantes de la compétence
<i>Construire le sens d'un message oral en réception.</i>	Mobiliser ses connaissances du système phonologique et prosodique.
	Identifier la situation de communication.
	Saisir la portée du message oral.

4.2- A l'oral / expression (parler)

Compétence de fin d'année	Composantes de la compétence
<i>Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.</i>	Prendre la parole pour raconter, donner un avis ...
	Produire un énoncé intelligible pour communiquer en réponse à une consigne, à une question.
	Savoir prendre sa place dans un jeu de rôle, dans une situation conversationnelle.

4.3- A l'écrit / compréhension (lire)

Compétence de fin d'année	Composantes de la compétence
<i>Lire et comprendre un texte (de 80 à 120 mots) et développer un comportement de lecteur autonome.</i>	Construire du sens à l'aide d'éléments du paratexte (silhouette, références, illustration).
	Construire du sens à l'aide d'indices textuels.
	Lire de manière expressive.

4.4- A l'écrit / expression (écrire)

Compétence de fin d'année	Composantes de la compétence
---------------------------	------------------------------

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

Produire des énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné.

Produire un texte en fonction d'une situation de communication.

Assurer la présentation d'un écrit.

Utiliser des ressources diverses pour améliorer sa production écrite.

5- Objectifs d'apprentissage/Activités /Situations d'intégration

5.1- A l'oral / compréhension (écouter)

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Compétence de fin d'année : Construire le sens d'un message oral en réception.

Composantes de la compétence	Objectifs d'apprentissage	Activités
- Mobiliser ses connaissances du système phonologique et prosodique.	- Discriminer différents énoncés oraux (poésies, exposés, spots publicitaires, etc.) à l'aide de leurs traits prosodiques.	- Ecoute de textes différents pour les trier et les classer. - Ecoute de textes pour relever une caractéristique (la rime, le jeu de mots, le fond musical ...).
- Identifier la situation de communication.	- Repérer le thème général. - Retrouver le cadre spatio-temporel - Repérer les interlocuteurs.	- Écoute d'un texte oral pour retrouver l'essentiel du message (quoi ?). - Écoute d'un dialogue pour retrouver les interlocuteurs (qui parle ? à qui ?). - Écoute d'un conte pour retrouver les actions des personnages (pourquoi ? pour quoi ? comment ?). - Ecoute d'un support oral pour relever un nom, un lieu, une date, (qui ? où ? quand ?)
- Saisir la portée du message oral.	- Extraire d'un message oral des informations explicites. - Déduire d'un message oral des informations implicites. - Dégager l'essentiel d'un message oral pour réagir. - Repérer l'objet du message.	- Repérage de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations. - Ecoute d'un dialogue pour identifier les sentiments des interlocuteurs (joie, peine, surprise ...). - Identification de l'action en fonction de l'intonation (un ordre, une question, une affirmation...) pour réagir.

Exemple de situation d'intégration :

Ton enseignant(e) vous a lu un conte mais il/elle n'en a pas donné le titre.

Après avoir bien écouté tu dois :

- donner le nom du héros et les noms des autres personnages,***
- retrouver les actions et choisir un titre au conte parmi une liste de trois titres proposés.***

5.2- Oral/ expression (parler)

Compétence de fin d'année : Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Composantes de la compétence	Objectifs d'apprentissage	Activités
Prendre la parole pour raconter, donner un avis.	- Choisir des variantes d'actes de parole pour s'inscrire dans une situation de communication. - Participer à une discussion sur un sujet donné.	- Production de phrases personnelles pour répondre, pour informer, pour raconter ... - Reformulation des énoncés d'un texte (répliques, questions, réponses) à l'aide de variantes linguistiques. - Reformulation de phrases personnelles ou celles d'un camarade en employant des variantes d'actes de parole. - Présentation à la classe d'un texte individuel ou collectif.
Produire un énoncé intelligible en réponse à une consigne, une question.	- Restituer un texte mémorisé en respectant le schéma intonatif. - Reformuler des propos entendus. - Restituer des faits en respectant la logique et/ou l'enchaînement chronologique. - Produire un énoncé dont l'intonation traduit l'intention de communication.	- Résumé oral d'un texte lu ou entendu. - Lecture d'un poème pour le mémoriser. - Jeux de rôle à partir d'un thème donné. - Expression à partir d'un support auditif ou visuel. - Récitation à plusieurs voix d'un texte appris. - Choix d'une comptine à réciter en fonction d'un thème donné.
Savoir prendre sa place dans un jeu de rôle ou une situation conversationnelle.	- Prendre la parole en respectant les paramètres de la situation de communication : statut des interlocuteurs, référent... - Intervenir dans une discussion en respectant les règles de prise de parole.	- Participation à un dialogue. - Formulation de questions pour obtenir des informations. - Formulation de questions pour obtenir plus d'informations sur le sujet de l'échange. - Dramatisation d'un texte dialogué (mimique, intonation, ...).

Exemple de situation d'intégration :

Le conte lu par l'enseignant(e) a plu à tes camarades mais le titre choisi par la classe ne te plaît pas. Tu dois :

- proposer un titre,
- expliquer ton choix en donnant deux raisons.

5.3-Écrit/ compréhension (lire)

Compétence de fin d'année : Lire et comprendre un texte (de 80 à 120 mots) et développer un comportement de lecteur autonome.

Composantes de la	Objectifs	Activités
-------------------	-----------	-----------

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

compétence	d'apprentissage	
Construire du sens à l'aide d'éléments du paratexte (silhouette, références, illustration).	- Bâtir des hypothèses de lecture à partir d'éléments visibles du texte : titre, amorces de paragraphes, ponctuation et marques typographiques. - Bâtir des hypothèses de lecture à partir de l'illustration, du schéma ou de la carte accompagnant le texte. - Interpréter des codes : numérotation, fléchage, couleurs ...	- Lecture silencieuse d'un texte pour répondre à des questions. - Observation et lecture de textes différents (poésies, contes, textes documentaires, prescriptifs, ...) pour les classer. - Identification dans un texte du vocabulaire relatif à un thème. - Identification dans un texte de tous les mots qui désignent le héros. - Repérage de l'acte de parole dominant. - Exploitation de la ponctuation, des couleurs, des numéros, du sens des flèches... pour lire un texte, un schéma, une carte, un itinéraire ...). - Repérage des articulateurs pour retrouver l'organisation d'un texte. - Identification dans un texte des temps des verbes en relation avec les indicateurs de temps - Utilisation du dictionnaire pour trouver la définition d'un mot dans un contexte.
Construire du sens à l'aide d'indices textuels.	- Identifier des éléments en repérant les indices textuels visibles (mots en gras, formules récurrentes: « il était une fois », date, nom de lieu, chiffre, ...). - Identifier les actes de parole dans des textes qui racontent, qui décrit, qui informe.	
Lire de manière expressive.	- Respecter la ponctuation, les liaisons et les groupes de souffle. - Adopter une bonne vitesse de lecture.	- Lecture dialoguée. - Lecture de comptines, de poésies. - Lecture des dialogues insérés dans un récit. - Lecture suivie d'un texte long. - Lecture expressive à haute voix pour informer, pour distraire.

Exemple de situation d'intégration :

L'enseignant(e) organise un concours pour designer le meilleur lecteur qui représentera la classe à l'inter-école. Tu dois :

- *te préparer en choisissant un texte de 80 à 120 mots,*
- *t'entraîner à le lire de manière expressive devant tes camarades qui joueront au jury.*

5.4- Écrit /expression (écrire)

Compétence de fin d'année : Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Composantes de la compétence	Objectifs d'apprentissage	Activités
Produire des énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné.	- Mobiliser des éléments linguistiques pertinents pour compléter ou ordonner un texte. - Orthographier correctement les mots utilisés (orthographe d'usage). - Respecter les marques orthographiques (orthographe grammaticale). - Utiliser les signes de ponctuation à bon escient.	- Complétion d'un texte lacunaire. - Ponctuation d'un texte. - Choix de connecteurs dans une liste pour les placer dans un texte donné. - Reconstitution de textes à partir de paragraphes donnés dans le désordre (un texte-puzzle). - Ecriture de phrases sous la dictée pour les insérer dans un texte. - Titrage d'un texte. - Rédaction des titres et sous-titres dans un texte documentaire.
Produire un texte en fonction d'une situation de communication.	- Respecter une consigne d'écriture. - Organiser les informations pour assurer la cohésion de son texte. - Utiliser des ressources linguistiques en fonction du texte à produire et du thème. - Utiliser des ressources documentaires (textes écrits, documents divers) pour produire. - Faire un choix d'actes de parole pour communiquer. - Utiliser différentes variantes d'un même acte de parole (en fonction du contexte et du statut des personnages).	- Formulation de phrases en fonction d'un destinataire. - Enrichissement de phrases (compléter une énumération, prolonger une phrase ...). - Production d'un texte sur «le modèle de». - Production collective d'une suite à une histoire lue. - Résumé guidé d'un texte lu. - Production de légendes pour un support imagé. - Rédaction collective de contenus de bulles pour une B.D. - Rédaction d'un questionnaire d'interview. - Rédaction de réponses à un questionnaire. - Production d'un dialogue sur un thème donné. - Production d'une fiche de lecture : titre, nom de l'auteur, résumé du texte lu en 20 mots. - Rédaction d'un texte d'une trentaine de mots.

Assurer la présentation d'un écrit.	- Réaliser une mise en page en fonction du genre d'écrit à produire. - Ecrire de manière lisible et soignée.	- Copie d'un énoncé (titre d'un texte, paragraphe, partie de texte). - Choix de la forme d'écriture pour finaliser un document. - Combinaison de textes et de supports
-------------------------------------	---	--

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

	- Utiliser les ressources typographiques (grosceur des caractères, surlignage, majuscule). - Combiner le texte et l'image pour assurer la complémentarité de l'information.	- iconiques. - Utilisation d'une grille d'écriture pour assurer la présentation d'un document.
Utiliser des ressources diverses pour améliorer sa production écrite.	- Réécrire son texte à partir de brouillons. - Réécrire en fonction des observations de l'enseignant. - Exercer sa vigilance orthographique (orthographe de mots usuels, accords ...) à partir d'une grille de réécriture et de relecture. - Réviser un texte produit en tenant compte d'une grille d'évaluation critériée. - Utiliser des ressources documentaires (un lexique, le dictionnaire, un répertoire de mots, des tables de conjugaison ...) pour améliorer sa production.	- Réécriture d'un texte produit individuellement à partir d'une grille d'évaluation. - Réécriture d'un texte produit pour l'améliorer au plan de la langue (emploi des pronoms, temps des verbes, accords dans la phrase) à partir de règles, de tables de conjugaison ... - Réécriture d'un texte produit pour enrichir le vocabulaire à partir d'un lexique. - Réécriture d'un texte produit par un camarade à l'aide d'un dictionnaire. - Réécriture d'un texte produit collectivement, à l'aide des observations de l'enseignant. - Amélioration d'un texte obtenu sous la dictée, à l'aide de ressources diverses.

Exemple de situation d'intégration :

A l'occasion de la journée de l'eau, la radio locale lance un concours du meilleur texte documentaire sur le thème : « L'eau c'est la vie ». Comme tes camarades de classe, tu décides d'y participer avec un texte d'une trentaine de mots.

Dans le texte à produire, tu dois :

- *expliquer à quoi sert l'eau dans la vie de tous les jours en donnant trois exemples,*
- *donner deux conseils à un camarade pour éviter le gaspillage de l'eau.*

6- CONTENUS

Les apprentissages langagiers à l'oral et à l'écrit sont développés et mis au service de la réalisation du projet. Le projet est une situation complexe susceptible d'intégrer

plusieurs compétences et de mobiliser des connaissances diverses. Ce cadre de travail permet d'installer et de maîtriser une ou deux compétences tout en donnant du sens aux apprentissages et de la motivation aux apprenants.

6.1- Actes de parole et conduites langagières

En 3^eAP et en 4^eAP, une gamme d'actes de parole ou actes de langage a été retenue pour permettre à l'élève, en début d'apprentissage, une acquisition et une utilisation progressive d'énoncés standardisés, avec des variantes lexicales et syntaxiques pour établir une situation de communication minimale.

En 5^eAP, année de fin de cycle primaire, l'élève doit être capable d'identifier la situation de communication, d'arrimer son propos au thème développé et de produire un énoncé intelligible pour communiquer avec autrui. Les actes de parole déjà étudiés en 4^eAP seront combinés pour se rapprocher le plus possible de situations authentiques. Ainsi, il est fréquent de « Saluer » **et** « Demander quelque chose », de « Refuser » **et** d'« Expliquer », de « Remercier » **et** « Souhaiter ».

A l'oral, dans une situation de communication, l'élève est tour à tour émetteur ou récepteur. Il participe à l'échange avec l'intention d'adopter ou de faire adopter un comportement donné à son interlocuteur. L'élève devra utiliser le code (moyens lexicaux, syntaxiques et morphosyntaxiques) avec la superposition d'éléments prosodiques (intonation, rythme, volume de la voix ...) dans une situation de communication pour **dialoguer**, pour **raconter**, pour **décrire** ou pour **informer**.

Les réalisations linguistiques nécessaires à une situation de communication orale diffèrent de celles exigées à l'écrit. Par exemple : « ce bouquin est super ! », « J'dessine ? ».

A l'écrit, l'élève est appelé à **nommer/désigner** (des êtres, des animaux, des choses), à **décrire** (des objets, des êtres, des animaux), à **décrire** des actions, à **raconter** des événements, à **demander/transmettre** des informations, à **donner un avis** dans des situations de communication données.

A l'oral comme à l'écrit, **le contexte** (le cadre, l'intention de communiquer, l'explicite, l'implicite ...) **et le statut des interlocuteurs** déterminent le choix des réalisations linguistiques qui traduisent des actes de parole dans des situations de communication variées (échange direct, indirect, différé ...). Il faut rappeler qu'un énoncé ne peut prendre de sens que dans un contexte.

La liste des réalisations linguistiques que l'on peut combiner est donnée à titre indicatif dans le tableau ci-dessous. Exemple : « Saluer », « Se présenter » et « Demander quelque chose » se réalisera comme suit : « **Bonjour, je suis le chef de classe, est-ce que je peux avoir la clé de la bibliothèque ?** »

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Actes de parole	Réalisations linguistiques possibles
Saluer	- Salut ! - Bonjour Monsieur ! - Bonsoir Madame !
Prendre congé	- Salut ! A bientôt ! - A tout à l'heure ! - Au revoir Monsieur ! - A demain !
Se présenter	- Salut, je m'appelle ... - Bonjour Monsieur, je suis ..., votre voisin. - Bonjour Madame, je me nomme ..., élève de 5^e AP. - Je suis le chef de classe, mon prénom est ...
Présenter une personne	- Voici la maîtresse. - C'est ma sœur ... - Voilà mon camarade de classe. - Il/Elle s'appelle (nom et prénom). - Je vous présente mon père.
Exprimer : ses goûts, ses sensations, ses sentiments positifs ou négatifs, ses émotions et ses préférences (utilisation des appréciatifs, des antonymes et de la forme négative)	- Chouette ! j'ai une bonne note. - Je suis très fâché !/ je suis content !/ je ne suis pas fâché. - J'aime le foot. - Je n'aime pas le chocolat, je préfère les dattes. - C'est super !
Souhaiter quelque chose à quelqu'un	- Bonne année ! - Je vous présente mes vœux pour la nouvelle année. - Recevez mes meilleurs vœux ! - Je te souhaite un bon anniversaire.
Remercier (le tutoiement ou le vouvoiement)	- Merci. - Je te remercie. - Je vous remercie. - Merci bien.
Répondre à des remerciements	- Je t'en prie. - Je vous en prie. - De rien.

Demander - quelque chose + formule de politesse (demande	- Peux-tu me prêter ton livre, s'il te plaît ?
---	--

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

polie) - quelque chose (demande directe) - la permission de faire quelque chose - des renseignements sur un fait, un événement (demander une explication) - demander le temps qu'il fait, qu'il fera - demander son chemin - demander un avis, une opinion.	- Relis le texte. - Ferme bien le robinet d'eau. - Est-ce que je peux dessiner ? (Est-ce que je peux + infinitif) - Est-ce que je peux manger ce gâteau ? (Est-ce que je peux + infinitif + COD) - Je peux lire le conte ce soir ? - Est-ce que je peux regarder la télé ce soir ? (Est-ce que je peux + infinitif + COD + CCT) - Que se passe-t-il ? - C'est arrivé quand ? C'est arrivé où ? - C'est quoi ça ? - Il pleut encore ? Il neige ? - Est-ce qu'il va faire beau ? - Où se trouve la poste ? A droite ou à gauche ? - Que penses-tu de cet événement ? - Tu es d'accord ?
Proposer/ Accepter- Refuser/ Se justifier	- Veux-tu venir au stade ? - Oui, je veux bien. - Non, je ne peux pas, j'ai des devoirs. - Je suis désolé !
Donner une information sur un objet, une personne, un animal ou un événement	- Le vent souffle très fort à l'Est du pays. - Y a trop de vent ! - Ce chien est méchant. - Il y avait beaucoup de voitures sur la route. - Quel monde, au marché aujourd'hui ! - Il porte une écharpe verte.

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Donner un avis, donner un ordre, conseiller.	- Je pense que l'équipe est bien préparée. - Je crois que l'équipe est bien préparée. - Je ne suis pas d'accord /Je suis d'accord. - Il faut partir plus tôt. - Pour moi, c'est très bien ! - Moi, je pense réussir.
Donner un ordre	- Mets ta veste tout de suite ! - Mets ta veste parce qu'il fait froid !
Conseiller	- Mets ta veste, il fait froid ! - N'oublie pas d'éteindre la lumière.

L'objectif est de développer des conduites langagières pour installer une compétence de communication chez l'apprenant. L'intégration des différents actes de parole lui permet de construire le sens d'un message qu'il entend, qu'il dit, qu'il lit ou écrit. Cette intégration permettra d'aborder les macro-actes de parole (raconter, décrire, expliquer et argumenter) éléments contribuant à la structuration des programmes de français dans le cycle moyen.

6.2- Apprentissages linguistiques

En 3^eAP, les apprentissages linguistiques sont réalisés de manière **implicite** sous forme d'exercices de manipulations linguistiques.

En 4^eAP, la langue est devenue objet d'étude aux niveaux textuel et phrastique sur les plans lexical, syntaxique et morphologique. L'apprenant doit être capable de **reconnaître** les unités constitutives de la chaîne parlée ou écrite. De même, il doit être capable de retrouver la cohérence d'un texte.

En 5^eAP, l'étude de la langue sera abordée de manière **explicite**. Des activités d'ordre linguistique doteront les apprenants de ressources linguistiques qu'ils pourront mobiliser dans des situations de communication. Ces activités ont pour but de permettre une utilisation correcte des outils linguistiques qui assurent au texte et à la phrase cohésion et cohérence.

Cette étude systématique permet à l'élève d'organiser et d'enchaîner chronologiquement et logiquement des unités linguistiques et extralinguistiques (gestes, ton ...) pour comprendre, dire, lire ou écrire à son tour des énoncés.

6.2.1- Grammaire

La langue devient **objet d'étude**, un objet sans cesse en construction sur le plan textuel puis sur le plan phrastique.

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Au niveau du texte, l'étude portera sur :

Les notions	Les contenus
Les articulateurs ou tous les mots sur lesquels reposent la chronologie et les relations logiques dans le texte.	- Les marqueurs de temps (L'année passée, Maintenant, la semaine prochaine ...), les dates, - Les adverbes de liaison (D'abord, Puis, Enfin ...), - Les conjonctions de coordination (mais, et, donc ...), - Les articulateurs organisationnels mettant en relief la place de l'information (D'une part ... D'autre part ... ou bien : Premièrement ... Deuxièmement ...).
Les substituts ou tous les mots qui remplacent ou qui reprennent des éléments déjà posés dans un texte.	- Les pronoms personnels - Les pronoms possessifs - Les pronoms démonstratifs - Les synonymes - Les termes génériques
La ponctuation et tous les signes qui assurent une fonction dialogique dans le texte.	- Les parenthèses - Les tirets - Les guillemets - Les deux points
Les réseaux de signification ou tous les éléments linguistiques qui assurent la cohésion d'un texte.	- Alternance des temps (emploi du temps adéquat) - Lexique thématique - Numérotation dans un texte.

Au niveau de la phrase, l'étude portera sur :

Les notions	Les contenus
La phrase simple : types et formes	- La forme affirmative et la forme négative (ne...pas- ne...plus, ne...rien, ne ... jamais). - Les types de phrases : phrase déclarative, phrase interrogative (avec les adverbes interrogatifs : Quand ? Où ? Pourquoi ? Combien ? Comment ? Avec les adjectifs interrogatifs : Quel est... ? Quelles sont ... ?) phrase impérative, phrase exclamative. - Les transformations affirmative/exclamative, affirmative /interrogative, affirmative/négative.
L'analyse de la structure élémentaire de la phrase simple (unité linguistique et sémantique)	Les constituants de la phrase simple : - les constituants fondamentaux de la phrase simple GNS+GV, - la phrase à deux constituants : GNS + GV (V ou V + complément du verbe), - la phrase à trois constituants : GNS + GV + GNP (circonstanciel), - le GNS (un sujet + plusieurs verbes, un sujet double et un verbe au pluriel, une énumération + verbe au pluriel), - les compléments du verbe (COD-COI), - les compléments circonstanciels de temps, de lieu, - les compléments circonstanciels de manière, de quantité et de but (place et forme). Le groupe nominal et ses constituants : - le nom et le déterminant, - les déterminants dans le groupe nominal : - les articles définis et les articles indéfinis, - les déterminants possessifs, - les déterminants démonstratifs, - le nom et l'adjectif qualificatif, - l'adjectif qualificatif épithète dans le groupe nominal : - la place de l'adjectif qualificatif, Le groupe verbal : - l'infinitif du verbe et les différents groupes du verbe, - le verbe conjugué : personne, nombre et temps, - le verbe : verbes d'état et verbes d'action, - l'adjectif attribut, - verbes avec ou sans complément, - la division du temps (passé – présent –futur), - les temps simples/temps composés, (présent, futur, imparfait/ passé composé). - la conjugaison du verbe pronominal (au présent de l'indicatif).

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

des mots selon leur nature	- le nom commun, - le nom propre. Les pronoms : - les pronoms personnels sujets (pour éviter la répétition du nom dans le texte), - les pronoms personnels compléments (le, la, les, l'). Les mots invariables : - les adverbes de temps, - les adverbes de lieu (localisation, orientation, itinéraire), - les adverbes. Ex : vite, loin. Les adverbes de manière en...ment, en...amment, en ...emment.
La relation syntaxique	Les accords simples : - la relation sujet/verbe, - le pluriel des noms en « s », - le pluriel des noms en « x », - le féminin des noms, - l'accord en genre et en nombre de l'adjectif avec le nom, - l'accord en genre et en nombre de l'adjectif attribut du sujet. Les phrases : - les propositions coordonnées, - les propositions juxtaposées, - la notion de phrase complexe (avec parce que).

C'est toujours en contexte que les faits syntaxiques seront étudiés dans un souci de lier les manipulations à la communication orale et /ou écrite.

6.2.2- Vocabulaire

En 3^e AP, l'élève s'est constitué un premier stock lexical pour s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations de communication.

En 4^e AP, l'enseignement du vocabulaire s'est inscrit dans une optique double de renforcement et de développement des acquis.

En 5^e AP, le vocabulaire est toujours en cours d'acquisition. Les diverses activités (Lecture, expression orale...) vont permettre à l'élève d'augmenter ce stock lexical. Les textes demeurent le lieu privilégié pour affermir la compréhension des mots et pour fixer leur orthographe. Ce vocabulaire disponible sera une ressource aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Ainsi, l'étude portera sur :

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Les notions	Les contenus
Les mots et leur formation	• Par affixation : - préfixation (in/im, dé, re), - suffixation (age, ment, eur, ette, ier, tion, ée), • Par nominalisation : Radical du verbe + suffixe
Les mots et leur sens	- La définition d'un mot - Les différents sens d'un mot (la polysémie) - Les homophones lexicaux - Les homographes - Les synonymes - Les antonymes - Les interjections/onomatopées - Les adjectifs cardinaux et ordinaux - Les noms composés - Le sens propre / le sens figuré - Les expressions imagées
Les mots et leur emploi	- Les mots et leur contexte - Les champs lexicaux des thèmes proposés en relation avec les actes de parole - Les familles de mots

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral et à l'écrit.

6.2.3- Conjugaison

En 4^eAP, l'étude de la conjugaison a permis de mettre en place les notions suivantes : l'infinitif du verbe, la division du temps, les pronoms personnels de conjugaison, la transcription des infinitifs en formes conjuguées. Cette étude a porté sur les temps verbaux les plus fréquents aussi bien à l'oral qu'à l'écrit : présent, passé composé, futur du mode indicatif et présent du mode impératif.

En 5^eAP, l'objectif de l'enseignement de la conjugaison est de parvenir, en fin de cette année scolaire, à une compréhension des règles de transformation relatives au temps, aux personnes et au nombre et de distinguer les régularités des désinences qui permettent d'orthographier correctement les formes verbales dans la phrase et dans le texte. Les formes verbales sont observées, manipulées et classées pour un emploi adéquat.

Il s'agit de stabiliser les connaissances en cours d'acquisition pour doter l'élève, en cette fin de cycle primaire, d'un outil linguistique fonctionnel.

Les notions	Les contenus
<u>Oral :</u> - Conjugaison du verbe au présent de l'indicatif ----- - Conjugaison au présent de l'impératif ----- - Conjugaison aux temps simples : le futur simple et l'imparfait de l'indicatif. ----- - Conjugaison aux temps composés : le passé composé avec l'auxiliaire être et l'auxiliaire avoir. ----- - Conjugaison des verbes pronominaux au présent, au passé composé et au futur de l'indicatif	- des verbes les plus fréquents : être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir... - des verbes du 1^{er} groupe - des verbes du 2^{ème} groupe - des verbes du 3^{ème} groupe les plus fréquents (terminaisons en « oir » et en « dre ») ----- - des verbes de consignes (écrire, terminer, compléter, entourer, souligner ...) et des verbes fonctionnels (prendre, ranger ...). ----- - des verbes du 1^{er} groupe, des verbes du 2^{ème} groupe et des verbes les plus fréquents : faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir... ----- - des verbes du 1^{er} groupe, des verbes du 2^{ème} groupe et des verbes les plus fréquents : faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir ... ----- - Exemple : se laver, se coiffer, se lever ...

Programme de la 5 ^{ème} Année Primaire <u>Écrit :</u>	
- Conjugaison au présent, au futur et à l' imparfait de l'indicatif	- du verbe être et du verbe avoir.
- Conjugaison aux temps simples : le présent, le futur simple et l' imparfait de l'indicatif)	- des verbes du 1 ^{er} groupe, des verbes du 2^{ème} groupe et des verbes les plus fréquents : faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir ...
- Conjugaison aux temps composés : le passé composé avec l'auxiliaire être et l'auxiliaire avoir	- des verbes du 1 ^{er} groupe, - des verbes du 2^{ème} et du 3^{ème} groupe (verbes les plus usités)
- Conjugaison des verbes pronominaux au présent de l'indicatif	- Exemple : se laver, se coiffer, se lever ...

6.2.4- Orthographe

En 3^eAP, l'élève prend conscience de la relation phonie/graphie et de sa complexité à travers différentes activités.

En 4^eAP, il apprend à comparer, à coordonner et à dégager des règles d'écriture qui lui facilitent l'entrée dans l'écrit.

En 5^eAP, l'étude porte sur l'orthographe **grammaticale** (ou la formulation de règles de fonctionnement : marques du genre et du nombre, accords dans le groupe nominal, accord groupe nominal sujet-verbe, accord de l'attribut du sujet, désinences verbales) ; et sur l'**orthographe lexicale** (ou la relation entre phonie et graphie).

Les activités en orthographe doivent développer une construction progressive des règles de fonctionnement et entraîner les élèves à un emploi réfléchi toujours au service de la communication (dialoguer, donner des informations, raconter, décrire) orale et écrite.

Notions	Contenus
Orthographe	- L'accord sujet /verbe,

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

grammaticale	- L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être, - Le féminin des noms (e-ette-elle-enne-euse-trice-ère-ière), - Le féminin des adjectifs qualificatifs, - Le pluriel régulier des noms (en s, en x), - Le pluriel irrégulier des noms (en al, en ail), - Les accords dans le GN (déterminant possessif ou démonstratif + nom), - Les accords dans le GN (déterminant + nom + adjectif qualificatif), - Les homophones grammaticaux (a/à, est/et, on/ont, sont/son, ce/se, ou/où).
Orthographe lexicale	- Les homophones lexicaux (ex : mer, maire, mère), - Les homographes (ex : le livre, la livre), - Les mots invariables (espace : <i>dans, dessus</i> ; temps : <i>hier, aujourd'hui</i> ; localisation : <i>vers, à côté de</i>), - Les lettres muettes, le redoublement des consonnes dans les mots les plus fréquents, - Les signes orthographiques : accents, apostrophe, cédille, tréma, trait d'union, - Les graphèmes complexes : ail, eil, euil, aille, eille, euille, ouille, ui...

L'enseignement de la Grammaire (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison) a pour but de permettre la compréhension des textes entendus ou lus, ainsi que d'améliorer l'expression orale et écrite. En prenant conscience du fonctionnement de la langue, l'élève est capable d'intégrer les notions étudiées dans des situations de communication.

6.3- Volume horaire et proposition de répartition horaire

❖ Le volume horaire annuel est réparti comme suit :

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Niveau	Nombre de semaines /année scolaire	Nombre de semaines/ l'année pour l'application du programme	Nombre de semaines/ évaluation	Volume horaire hebdomadaire	Durée d'une séance	Séance Remédiation
3 ^e AP	32 semaines	28 semaines	04 semaines	3 heures	45 mn	/
4 ^e AP	32 semaines	28 semaines	04 semaines	5 h.15 mn	45 mn	01
5 ^e AP	32 semaines	28 semaines	04 semaines	5 h 15 mn	45 mn	01

- Volume hebdomadaire : 5 heures 15 mn par semaine = 147 heures/an,
- Nombre de projets : 3 à 4 projets par an,
- Durée d'un projet : un projet dure de 6 à 7 semaines,
- Durée d'une séquence : une séquence se déroule en huit heures environ,
- Types d'activités : plusieurs activités sont alternées (compréhension/expression orale, lecture/écriture et production écrite dans le cadre du projet).

❖ Proposition de répartition horaire :

Compte tenu des impératifs **pédagogiques**, des impératifs **de contenus de programme** et des impératifs **d'ordre psychopédagogique**, la répartition horaire obéira à des principes de souplesse et de rationalité.

Les activités, à l'intérieur de la séance, seront alternées et réparties dans le respect des impératifs cités plus haut tout en prenant en considération les besoins et les rythmes des élèves.

Déroulement possible d'une séquence de projet (sur 2 semaines)

	1 ^{ère} semaine	2 ^{ème} semaine
1h 30 mn	- Oral : compréhension/production - Lecture : compréhension de texte	- Conjugaison - Orthographe - Lecture suivie et dirigée
1h 30 mn	- Texte : activités de lecture - Vocabulaire : exercices écrits	- Production écrite - Evaluation
1h 30 mn	- Grammaire : exercices écrits - Préparation à la production écrite	- Début de la séquence suivante
45 mn	- Remédiation	- Remédiation

L'équipe pédagogique fera les ajustements nécessaires pour ménager des moments de concertation avec les élèves, prévoir des moments d'intégration et des moments d'évaluation.

6.4- Supports et thèmes

Les supports proposés aux élèves doivent être suffisamment variés pour pouvoir mener à bien les activités et favoriser les apprentissages. Aussi la sélection pourra-t-elle s'organiser autour de la fonction des documents et des thèmes : textes qui racontent, qui décrivent, qui expliquent ... Ils peuvent être accompagnés d'illustrations pour faciliter l'accès au sens à l'élève. Ce sont essentiellement des textes et des supports :

- à dominante poétique : chansons, comptines, charades, devinettes, poèmes, ...
- qui présentent un échange verbal : dialogues, saynètes, questionnaires, interviews ...
- qui racontent : contes merveilleux, récits d'aventures, bandes dessinées, lettres, récits de vie, ...
- qui décrivent : fiches techniques (animaux, plantes, métiers, ...), fiches de lecture, listes, portraits ...
- qui expliquent : textes documentaires, processus de fabrication ...
- qui disent comment faire : recettes de cuisine, notices de fabrication, notices de montage, modes d'emploi, listes de conseils, listes d'instructions et de consignes, règlements, règles de jeux ...
- qui visent à convaincre : affiches publicitaires et affiches d'information (santé, hygiène, code de la route ...), textos, slogans ...

Les thèmes proposés :

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Dans la continuité des thèmes abordés en 3^e et 4^eAP, le programme thématique prend en charge une ouverture plus large sur le monde. Les thèmes nouveaux sont inscrits en gras.

<u>L'enfant et la Cité</u>	<u>L'enfant et l'école</u>	<u>L'enfant et le monde</u>
- <u>La citoyenneté</u> (le pays : le drapeau, le chant national, la monnaie, la capitale, les fêtes nationales et religieuses ...) - <u>Les valeurs</u> : le civisme, le respect, la solidarité, l'amitié ... - <u>La famille</u> : la vie en famille, - <u>La santé et le corps humain</u> : l'alimentation, les vitamines et le développement du corps humain. - La ville, ses activités et les relations sociales - Les différents métiers : de la terre, de la mer, de l'artisanat, - <u>L'environnement</u> : protection, embellissement, préservation. La compagne : le milieu, le mode de vie, relations sociales, les activités ...	- <u>Les activités périscolaires</u> : excursions, chorales, sports et activités scolaires - <u>Les médias</u> : la télévision (documentaires, films, séries) la radio (émissions, reportages) le journal (rubriques ...), - Les multimédias : internet, l'ordinateur, les CD ... - <u>Le livre</u> : le lexique, les albums, le dictionnaire, les recueils. - <u>La bibliothèque</u> : de l'école, du quartier, de la maison de jeunes, le bibliobus. - <u>Les fêtes à l'école</u> (la journée du savoir, la journée de l'enfance, la fête de fin d'année, le festival national du dessin, de la chanson scolaire ...).	- <u>La communication</u> : le téléphone, les CD, ... - <u>La météo</u> : le bulletin météorologique, le climat ... - <u>Les voyages</u> : découverte de sa région, du pays ... - <u>Les transports</u> : les moyens de transport dans sa région, dans le pays, dans le monde - <u>La flore</u> : les plantes, la forêt, les jardins, les parcs, les palmeraies, les oliveraies, les roseraies ...) - <u>La faune</u> : lieu et modes de vie des animaux - <u>Les peuples du monde.</u> - <u>Les journées mondiales</u> (de l'arbre, de l'eau, du livre ...). - Les manifestations nationales : salon du livre, de l'artisanat, foire agricole, ...

6.5- Propositions de projets

Dans la continuité des programmes de 3^e et 4^eAP, une liste de projets est proposée à titre indicatif. Le développement des compétences dans le cadre du projet permet la réalisation de macro actes de parole. Un même projet peut en mobiliser plusieurs. Cependant en fonction de l'intention de communication, du destinataire et de la progression dans les apprentissages, un acte de parole sera dominant.

Par rapport aux centres d'intérêt des élèves, de leur motivation et de leur environnement, l'enseignant fera des choix adaptés. Certains projets peuvent rester ouverts. Ils seront complétés au fur et à mesure des apprentissages.

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Le tableau suivant illustre les différents paramètres à mettre en œuvre :

Projets possibles	Intention de communication
1- Faire connaître des métiers : instituteur, mécanicien, bijoutier ...	<i>Présenter/Décrire / Informer</i>
2- Réaliser une interview pour interroger un personnage choisi par la classe.	<i>Questionner/Informer</i>
3- Faire connaître un produit local d'artisanat (poterie, vannerie, bijouterie, dinanderie, ...).	<i>Présenter/Décrire / Informer</i>
4- Réaliser le catalogue de la bibliothèque de la classe (titre, nom de l'auteur, maison d'édition et résumé).	<i>Inform</i>
5- Réaliser un album de lecture sur un thème étudié.	<i>Raconter/ Décrire</i>
6- Confectionner une B.D. à partir d'une histoire longue pour le journal de l'école.	<i>Raconter</i>
7- Sensibiliser sur les accidents domestiques, sur les dangers de la route, sur l'hygiène bucco-dentaire, sur les dangers des produits alimentaires périssables.	<i>Inform/Expliquer/ Conseiller</i>
8- Rédiger une mini charte pour la protection de son environnement.	<i>Présenter/ Informer Donner un avis</i>
9- Rédiger la mini charte du fairplay des supporters.	<i>Inform/Expliquer/Conseiller</i>
10-Ecrire et monter une saynète sur le thème de l'importance des études.	<i>Inform/Expliquer/Conseiller</i>
Circonstances : Les journées nationales et internationales, les manifestations culturelles, sportives, économiques, ... de la localité ou de la région seront mises à profit : la fête du travail, un marathon, un rallye, la journée du savoir : le 16 avril, la journée de prévention et d'hygiène bucco-dentaire, une foire agricole, ...	
Destinataires : - L'association des parents d'élèves, les enseignants, les élèves de la classe, les élèves d'une autre classe, les élèves d'une autre école, le Chef d'établissement, l'association des enfants malades, ...	
Produits possibles : Un dépliant, une affiche, une fiche technique, un petit carnet, un fichier, un classeur, une lettre, une carte de vœux, une fiche de lecture, un album de lecture, une fiche d'entretien, un spectacle, un poème, ...	

7- Evaluation certificative des compétences de fin d'année

L'approche par compétences détermine une évaluation différente, nouvelle. Elle conduit à évaluer les acquis des élèves à travers des situations complexes nécessitant une production de la part de l'élève. Ainsi, la situation d'intégration, souvent proche d'une situation quotidienne, permet à l'apprenant de mobiliser ses savoirs et savoir-faire pour résoudre un problème.

Toute situation d'intégration doit nécessairement être en adéquation avec la compétence ciblée. Ainsi évaluer la compétence de lecteur autonome doit se réaliser dans une situation qui permette le véritable exercice de celle-ci et non dans une situation où il est demandé de prendre la parole, par exemple. La satisfaction au nombre requis de critères permet de considérer la compétence comme acquise.

En langue, l'attention portera essentiellement sur :

- le respect de la consigne,
- l'adéquation de la production à la situation de communication,
- la cohérence sémantique,
- la correction orthographique et morpho syntaxique,
- la correction de la prononciation.

A cela peuvent s'ajouter des éléments comme : l'originalité, la présentation ou le volume de la production (nombre de lignes).

Les critères d'évaluation se rapportent à une compétence. Ils se caractérisent par le fait qu'ils doivent être peu nombreux, indépendants et formulés de façon homogène. Les critères sont précisés par des indicateurs.

7.1- A l'oral

La compétence de fin d'année : « Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange » peut être évaluée à partir d'une situation d'intégration où l'élève sera invité à produire un court énoncé.

Exemple de situation d'intégration :

Le conte lu par l'enseignant(e) a plu à tes camarades mais le titre choisi par la classe ne te plaît pas. Tu dois :

- *proposer un titre,*
- *expliquer ton choix en donnant deux raisons.*

Le tableau suivant illustre notre exemple :

Critères	Indicateurs	Points
Pertinence de la production	I1- Réalisation des actes de parole : présenter, expliquer. I2- Restitution du nom du héros et des autres personnages. I3- Restitution des actions entendues. I4- explication de son choix de titre par la présentation de deux arguments.	... Points ... Points ... Points ... Points
Cohérence sémantique	I1- Choix des arguments en rapport avec le déroulement de l'histoire racontée. I2- Explication appuyée par l'expression de la cause : parce que...	... Points ... Points
Correction de la langue	I1- Le message est intelligible phonétiquement. I2- Respect de l'intonation, de la prosodie I3- Respect de l'agencement des mots dans les phrases dites. I4- Utilisation correcte du lexique relatif aux actes de parole.	... Points ... Points ... Points
Critère de perfectionnement	I1- Originalité de la formule de présentation I2- Richesse des arguments présentés pour expliquer son choix.	... Points ... Points

7.2- A l'écrit

La compétence de fin d'année « *Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.* » peut être évaluée à partir d'une situation d'intégration où l'élève sera invité à produire un court texte.

Exemple de situation d'intégration :

A l'occasion de la journée de l'eau, la radio locale lance un concours du meilleur texte documentaire sur le thème : « L'eau c'est la vie ». Comme tes camarades de classe, tu décides d'y participer avec un texte d'une trentaine de mots. Dans le texte à produire, tu dois :

- *expliquer à quoi sert l'eau dans la vie de tous les jours en donnant trois exemples,*
- *donner deux conseils à un camarade pour éviter le gaspillage de l'eau.*

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

L'enseignant aura dégagé les critères d'évaluation et les indicateurs suivants :

Critères	Indicateurs	Points
Pertinence de la production	I1- Respect du thème : l'eau et son utilité. I2- Mise en œuvre des actes de parole adéquats : présenter, expliquer, conseiller. I3- Production de trois exemples. I4- Production de deux conseils. I5- Adéquation des exemples avec les actes de parole (expliquer, conseiller).	... Points ... Points ... Points
Cohérence sémantique	I1- Présence de trois unités de sens. I2- Progression de l'information. I3- Utilisation des réalisations linguistiques en adéquation avec les actes de parole exigés.	... Points ... Points
Correction de la langue	I1- Phrases correctes syntaxiquement. I2- Respect des temps des verbes. I3- Désinences verbales correctes. I4- Respect de la ponctuation.	... Points ... Points ... Points ... Points
Critère de perfectionnement	I1- Mise en valeur des unités de sens. I2- Apport personnel (illustration, petit commentaire ...)	... Points ... Points ... Points

7.3- L'épreuve de français dans l'examen de fin de cycle primaire

L'épreuve de français de fin de cycle primaire est un outil d'évaluation qui sert d'aide à la décision pédagogique pour le passage de l'école primaire au collège. Cette épreuve mesure l'atteinte de l'OTI défini ainsi :

Au terme de la 5^e AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

L'atteinte de l'OTI par l'apprenant **certifie** la maîtrise d'un niveau de compétences qui assure le passage vers le cycle moyen et permet d'aborder des situations d'apprentissage plus complexes.

L'épreuve élaborée devra donc couvrir de manière globale les compétences et les connaissances acquises en langue étrangère durant les trois années du cycle primaire. Elle proposera une évaluation des compétences en compréhension de l'écrit et en expression écrite. Cette dernière est présentée sous forme de situation-problème.

Pendant la résolution de cette situation-problème, le candidat, placé devant une situation d'intégration par le biais d'un protocole d'évaluation, mobilisera et coordonnera des connaissances acquises au cours du cycle.

7.3-1-Protocole d'évaluation

Le protocole d'évaluation s'appuie sur un **texte** suivi de **questions** et accompagné d'une grille d'évaluation.

Le texte sert de support pour l'évaluation des compétences relevant des domaines de la compréhension, de la reconnaissance des éléments linguistiques et de la production de textes. Les questions de compréhension et d'analyse visent l'évaluation des compétences relatives aux domaines de l'écrit/réception et de l'écrit/production. Elles ciblent la recherche d'informations explicites dans le texte, des mises en relation voire des inférences ainsi que le traitement des faits linguistiques (lexique, syntaxe et morpho- syntaxe) à des fins de compréhension et de production écrite.

- Le texte proposé doit :
 - appartenir à la culture scolaire des élèves,
 - être d'accès facile pour que le candidat puisse le lire de manière autonome sans aide extérieure (enseignant, dictionnaire ...),
 - être cohérent et présenter une unité sémantique,
 - être d'une longueur ne dépassant pas 120 mots
 - être référencé.

Le texte pourrait être accompagné d'une illustration ou d'un schéma pour en faciliter la compréhension.

- Les questions prendront différentes formes :
 - QCM (Questions à choix multiple),
 - questions vrai-faux,
 - questions oui/non et justification de la réponse,
 - classement,
 - complétion,
 - question ouverte dont des éléments de réponse figurent dans le texte ...

Le concepteur de l'épreuve veillera à établir et à fournir une grille de correction critériée. La grille de correction doit comporter :

- des critères d'évaluation comme la pertinence de la production, la cohérence sémantique ou la correction de la langue,
- 1 critère de perfectionnement avec 1 ou 2 indicateurs comme l'originalité de la production ou la présentation de la copie,
- des indicateurs qui démultiplient les critères,
- un barème chiffré.

Le contenu, la longueur du texte et le nombre de questions tiendront compte de la durée de l'épreuve.

7.3-2- Structure de l'épreuve

L'épreuve de français comportera obligatoirement deux parties :

- **La Compréhension**

Elle consiste en l'étude d'un texte court narratif, descriptif, documentaire ou dialogué, en relation avec les objets d'étude et les thèmes retenus dans le programme.

Le candidat devra lire, analyser et comprendre un texte à l'aide de questions qui porteront sur :

- l'organisation du texte,
- les réseaux de signification (ou tous les éléments linguistiques qui assurent la cohésion du texte), et l'amèneront à réagir face à ce texte en réponse à une question ouverte dont la réponse figure explicitement dans le texte.

Ces questions qui sont des questions de compréhension et d'analyse doivent viser aussi bien les premiers niveaux taxonomiques (à savoir la connaissance et la compréhension) que ceux relevant de l'analyse et de la synthèse. Pour évaluer la compréhension de l'écrit, il faut savoir qu'une série de tâches est possible. Ces tâches répondent à des objectifs précis et sont formulées dans des consignes ou des questions claires.

Exemples de tâches :

- **Identifier le texte** : *Ce texte raconte une histoire, décrit un paysage ou donne une liste ? Par quelle formule commence le texte ? Pourquoi ? Quels sont les mots qui introduisent chaque étape ?*
- **Retrouver les éléments de la situation de communication (lieu, temps, personnages, propos)** : *Où se passent les événements ? A quel moment se déroule cet événement : le matin, à midi, le soir ? Cite le nom du personnage principal. Retrouve les répliques de chaque personnage.*
- **Inférer** : *Que peux-tu conclure des événements décrits ? Justifie ta réponse en relevant 2 mots. Quelle qualité caractérise ce personnage après une telle action : la générosité, la franchise ou la gentillesse ?*
- **Justifier la ponctuation** : *Le point d'exclamation exprime-t-il la joie, la peur, la surprise ou la colère ? Pourquoi le titre du texte est-il donné sous forme de question ? Remplace les signes de ponctuation...*
- **Reformuler** : *Réécris cette phrase à ta façon.*

- **La Production écrite**

La deuxième partie de l'épreuve prendra la forme d'une situation problème.

Elle a pour objectif d'amener le candidat à une production écrite. Celle-ci doit se situer dans la suite de la compréhension de l'écrit : le thème de l'écrit à produire sera en rapport avec celui du texte support proposé.

Programme de la 5^{ème} Année Primaire

Le candidat est appelé à produire un texte répondant à une consigne d'écriture rédigée de manière claire et précise pour l'amener, soit :

- à **raconter** un événement vécu ou imaginaire,
- à **expliquer** un processus,
- à **rédiger** une fiche documentaire,
- à **transformer** ou **compléter** une histoire.

Des documents supports supplémentaires peuvent être proposés au candidat comme par exemple : un document authentique (une liste, une facture, une notice, un schéma ...), un extrait de texte, un poème ... afin de lui permettre d'opérer un tri parmi ces documents dont 1 ou 2 peuvent être utiles à la résolution de problème et les autres seront des documents parasites comme dans une situation authentique.

Placé ainsi en situation autonome d'écriture, le candidat mettra en œuvre sa compétence de scripteur en réalisant la tâche demandée. En cette fin de cycle du primaire, en langue étrangère 1, les exigences doivent être limitées à une production écrite qui doit être courte (une trentaine de mots). La production réalisée sera alors évaluée grâce à la grille d'évaluation critériée.

Tous les développements et toutes les explications nécessaires à l'application de ce programme de 5^eAP sont contenus dans le document d'accompagnement. On y trouvera également des recommandations de pratiques pédagogiques à même d'aider l'enseignant.